L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.

NO. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS :

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille d'avance pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsqu'elle doit être envoyée à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

Annonces—Une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

Annonces pour l'année aux annonces—Les artistes et personnes tenant magasins de détail, $60; les banques, Compagnies d'Assurance et autres sociétés publiques, $80; les agens pour navires, bâtimens et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Les Annonces des mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des particuliers, les annonces de bénéfice &c. &c., devront payer autant des annonces ordinaires.

Les Annonces qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les Annonces qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations ou d'habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c., lui seront portés en compte séparé et au prix ci-dessus énoncé.

Les Annonces qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Aucune Annonce de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'aitété payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les colonnes et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les Annonces de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DES POMPIERS DE LA NLLE. ORLEANS—Les actionnaires sont et demeurent prévenus que le sixième paiement est payable le 6 du mois de février prochain, au bureau de la Compagnie, rue du Camp. E. L. TRACY,
1 janv—12, 2ps Secrétaire

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.—Nouvelle Orléans, 3 janvier 1839.—Une élection, par les actionnaires, de six directeurs pour cette institution, sera tenue à la maison de banque, lundi le 4 février prochain, entre 11 heures du matin et 3 de l'après-midi.
Par ordre de la Direction.
3 janv J. P. PERRAULT—Caissier.

COMPAGNIE DE BANQUE ET CHEMIN A COULISSES D'ATCHAFALAYA.
Nouvelle Orléans, 20 décembre 1838.
L'ÉLECTION annuelle des Directeurs de cette institution aura lieu à la maison de banque, le lundi 21 de janvier 1839, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 de l'après midi.
20 déc C. HARROD, caissier.

POELES!—POELES!—S. Locke & Co., No. 8 Front Levée, viennent de recevoir par le navire John-Hall, un nouveau supplément de poêles. Leur assortiment se compose actuellement de poêles à charbon, de Spoor, patentés, de toutes grandeurs; poêles dits Hateurs, à charbon, de Philadelphie; poêles fourneaux, idem à Jaures, à deux et trois bouilloires pour la campagne; poêles à navires et à steamboats; assez des tuyaux de poêles, que l'on posera sur demande. 31 dec—

MORUS MULTICAULIS—Le soussigné vient de recevoir une grande quantité de Morus-Multicaulis, véritables, et de première qualité, de quatre à neuf pieds de haut et garnis de branches. On invite les amateurs à venir les examiner.
Il a également reçu par le navire Octavara, et actuellement en déchargement. 1000 pêchers et autres arbres fruitiers. WM. DINN,
29 déc 17, rue de la Commune.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—Nouvelle-Orléans, le 3 de janvier 1839—La direction de cette institution a, ce jour, déclaré un dividende semi-annuel de quatre pour cent, sur le montant capital, payable aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, jeudi le 7 du mois prochain ou après. Les dividendes de ceux des actionnaires qui ont emprunté sur leurs actions, leur seront appropriés à diminuer les avances faites sur leurs actions. G. O. HALL,
4 janv caissier.

MORUS MULTICAULIS—6000 Morus Multicaulus, ou mûriers chinois, et arbres mûriers, en bon ordre et prêts à être transplantés, ou à exporter; reçus et à vendre par LOYAL CASE & Co.
1 janv 40, rue de la Commune.

AVIS—La raison en commandite de F. J. FORSTALL & FRERE, est dissoute par consentement mutuel. F. J. FORSTALL & L. E. FORSTALL, seront chargés de la liquidation, et à cet effet continueront seulement à se servir du nom de la dite raison. F. J. FORSTALL.
27 déc M. DE LIZARDI & Co.

AVIS—Les soussignés ont formé une Société sous la raison de FORSTALL, ROMAN & Co., et continueront le même genre d'affaires par commission en général, que faisaient précédemment leurs prédécesseurs F. J. Forstall & Co.
F. J. FORSTALL,
L. E. FORSTALL,
C. H. KERNION,
27 déc CHARLES ROMAN.

BUREAU DU CHEMIN A COULISSES DE LA NELLE-ORLEANS ET NASHVILLE.
Le 22 décembre 1838.
AVIS AUX CONTRACTEURS.—Des propositions cachetées seront reçues jusqu'au 22 de janvier 1839, pour l'entreprise de la construction de cinq à dix milles de chemin commençant à la Pas-Manchac, et s'étendant vers cette ville.
On peut voir les spécifications à ce bureau, où l'on fera connaître les conditions. D. HOARD,
25 déc—1m Ing. en chef & Surintendant.

MARRONNAGES.

$10 DE RECOMPENSE.—Seront payées pour l'arrestation de la négresse MELITE ou MELIE, partie en marronnage depuis le 20 de décembre dernier. Elle est âgée d'environ 25 à 27 ans, parlant très bien l'anglais et le français, elle est bien connue en ville pour avoir appartenu à Mr. Laporte l'aveugle, et en dernier à un homme de couleur libre nommé François, demeurant au Faubourg Marigny. Elle a une figure ovale et mince, une cicatrice au coin des lèvres alongées, de belles dents, elle est de la taille de 4 à 4 1-2 pieds. Elle a été vue en dernier, dans la rue Bourbon entre Toulouse et St-Pierre. La susdite récompense sera donnée, en s'adressant au No. 3 rue de la Levée, chez Mr. Victor David. 16j—5

$10 DE RECOMPENSE.
Partie marronne la nuit du 16 du courant une négresse américaine nommée LUCINDA, parlant très peu le français, âgée de 22 ans, taille moyenne, figure pâle et très agréable n'a aucune marque de visible. La récompense susdite sera donnée à celui qui la logera en prison, ou qui la remettra au soussigné.
ROSIMOND LORIOT,
19 jan—4 à la paroisse St. Charles.

CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE.—Seront payées à celui qui fera arrêter et délivrer à la geôle de police de la Nouvelle Orléans, la négresse nommée SIDNEY appartenant actuellement à N. N. Destréhan, et ci-devant à la veuve Cazenave, quand elle tenait une boulangerie en cette ville. Elle est absente de chez sa maîtresse depuis plus d'un an, et a toujours été en ville. Elle a une bonne mine, la peau très noire et a perdu une de ses dents de devant de la machoire supérieure.
8 jan—15

Partie maronne, depuis le 2 janvier courant la négresse GENNY, âgée de 20 ans, taille 5 pieds, étant vêtue d'une robe de cotonnade bleue, schall lilas et mouchoir de tête rouge ayant un doigt estropié par un panaris. Une bonne récompense sera donnée à celui qui la conduira à une des geôles de la Nouvelle Orléans, ou chez son maître rue Bourbon, entre Ursuline et Hôpital.
5 jan—3 F. B. PETRAUD.

VINGT PIASTRES DE RECOMPENSE.—Est partie marronne de chez le soussigné le 25 du courant, la négresse nommée LAURETTE, âgée d'environ trente ans, taille de cinq pieds cinq pouces trois lignes, mesure anglaise, teint rougeâtre, parlant l'anglais et le français. La récompense susdite sera payée à quiconque logera ladite esclave dans une des geôles de cet État.
Les capitaines de navires, de bateaux à vapeur et autres sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois. Paroisse Jefferson, le 26 décembre 1838.
27 dec—4, 1ps FELIX DELERY.

DÉTENU à la geôle de la paroisse St. Bernard, un petit mulâtre nommé MADISON, se disant appartenir à M. Jacques Barins, de Nouvelle Orléans. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Bernard, 24 août 1838.
1 sept—6m FRANÇOIS GARIC—shérif.

LES soussignés reçoivent par les derniers arrivages du Hâvre un assortiment d'articles pour bals composé des objets suivans :
Tules nouveaux façonnés et unis.
Crêpe blanc, rose et bleu.
Souliers ruches et satin unis blanc et couleur.
Velour de diverses couleurs pour robes.
Mousseline unies de tale belle qualité.
Mouchoirs de batiste brodés.
Echarpe en tule et en filet.
Gants en peau, courts et longs en filet id.
Dentelle blanche noire et blonde.
Fleurs pour Coiffure Bas de fil d'Ecosse et de soie, brodés et unis.
Mantelets et châles de satin et de soie.
Rubans de satin unis et brochés—Cols—Pèlerines—Lingerie de toute espèce—Cols d'enfans et une grande quantité d'autres articles qu'ils vendront à bas prix E. LEFEBVRE & FRERE. 10 jan

RECU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné, dans son magasin, rue Toulouse No. 61
[illegible] barriques vin de Bordeaux Montefferand
25 do do do St. Julien Médoc
20 barils vin blanc de haut Sauterne
20 do do do Grave
6 pipes vieille eau de vie de Cognac
25 barils vin de Madère sec
250 caisses vin St. Julien Médoc
120 do do pouillac do
195 do de fruits à l'eau de vie
100 paniers anisette surfine
180 caisses liqueur surfine assortie
40 do Kerchewasser
10 do sardines à l'huile et au beurre
8 do petits pois
1 do truffe pure
6 do fraises et cerises conservées en 1/2 bouteilles de Nantes
600 paniers de guignolet d'Angers
100 caisses confitures assorties, en pots de porcelaine, et pots en verre
100 caisses Curaçao en cruchon
100 do absinthe de Suisse
40 do fleurs d'oranger
40 do eau de vie de Dantzick
30 do liqueurs fine en cruchon de porcelaine
40 do fruit tout prune
40 do Marasquino
8 do de thon mariné à l'huile
100 barriques vins de Marseille
100 caisses vin muscat frontignan
80 do savon blanc de Marseille
200 paniers d'huile olive plagnole
150 dame jeannes huile olive de plagnole
150 dame jeannes vides
7 malles parfumerie assortie
4 caisses eau de Cologne
1 caisse brosses à soulier
20 paniers bouteilles vides
9 douzaines de grandes corbeilles pour Boulanger et de Philadelphie diverses qualités de tombereaux et ainsi des roues de rechange, de toutes grandeurs.
14 jan B. JUETTE.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES, d'après la Nouvelle Méthode, par le docteur J. TOUSSAINT, médecin de la faculté de Paris, ex-interne des hôpitaux vénériens, élève de M. Ricord.
Ce docteur, déjà connu par de nombreux succès, continue à donner des soins aux personnes affectées de Maladies vénériennes; celles même qui ont été traitées infructueusement par les traitemens reçus de nos jours, peuvent encore espérer une guérison prompte et radicale.
Le docteur J. Toussaint, donne des consultations tous les jours, de 11 heures, et de 5 à 7 heures, du soir, au No. 27, rue Bourbon et Dauphine. 6 jan 1a

ECOLES.

ACADEMIE DE DANSE.

NOUVELLE METHODE.

MR J. DEVOTI prévient le public, et les pères de familles, qu'il donnera des Leçons de Danse, les lundis, mercredis et vendredis, à commencer de 7 heures du soir, à sa classe No. 80, rue Royale, entre Conti et Bienville.
Le prix des leçons en classe est de $8 par mois, payables d'avance, et les leçons à domicile ou particulières $12. 31 dec—1m

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 20 LEÇONS.—M. VANNIER, Géomètre-Arpenteur, ancien délimitateur du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode abréviative pour enseigner à LIRE LE FRANÇAIS EN 20 LEÇONS, offre de mettre cet admirable résultat en pratique, soit dans des leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouverts tous les jours, depuis 6 heures du matin, jusqu'à 10 heures du soir, rue de Chartres, No. 150, entre les rues Toulouse et St-Louis, ou rue Ste-Anne, No. 64.
Le Professeur appliquera la même Méthode abréviative d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Toisé, la Tenue de Livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.
Leçons en ville. 27 nov

EDUCATION, EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS—M. James, récemment arrivé en cette ville, a l'honneur d'annoncer aux citoyens de la Nouvelle-Orléans qu'il ouvrira une Académie, le lundi 14 janvier, au No. 19, rue Toulouse, pour l'instruction de la jeunesse des deux sexes, en français et en anglais, dans laquelle il sera habilement aidé par Miles James et Methler, qui toutes deux parlent et écrivent avec facilité et pureté les deux langues, et auront l'administration des classes des demoiselles.
M. James portera tous ses soins, aux différentes branches d'éducation, et se flatte de satisfaire pleinement les personnes qui l'honoreront de leur confiance.
Madame James, dont la réputation, comme institutrice de musique vocale et instrumentale a été établie par quatorze années d'expérience, donnera des leçons sur le piano et la guitare.
Termes—Payable d'avance.
Classe élémentaire $8; enfans moyens $10; ceux plus grands $15, piano $8; guitare $8 par mois.
Un mois commencé doit être payé en plein.
Il y aura une classe du soir pour le français et l'anglais. M. James donnera des leçons particulières dans les familles.
Référence—L'hon. Balie Peyton, M. Joseph Le Carpentier, M. James Denegre, M. Dupéru, M. Wm Beal. 8 jan—3 p s

CALLIGRAPHIE.—Toutes les personnes désirant acquérir une belle écriture convenable au commerce, peuvent s'adresser à l'académie d'écriture de DOLBEAR, encoignure de la rue du Canal et du passage de la Bourse, dirigée par Messrs. A. & B. Everett. Le système qu'on y suit est propre à corriger toute habitude vicieuse, en donnant à l'élève une position du corps aisée, et faisant de cette manière disparaître les causes de ces habitudes, ainsi que le tremblé de l'écriture résultant d'affections nerveuses, en permettant à l'élève d'écrire principalement avec le bras qui est toujours plus sûr que les doigts. On donne des soins aux élèves aux heures qui leur seront les plus convenables; et pour la facilité de ceux qui sont occupés le jour, il y a une classe qui commence à 7 heures du soir. On donne des leçons en ville aux dames qui le désirent. 12 jan

PAR DIDION, COURTIER.

UNE maison rue Ste. Anne, faubourg Tremé, près la rue Villeré, terrain de 30 sur 120.
Une do même faubourg rue St. Philippe, entre Villeré et Robertson, terrain de 30 sur 120.
Deux do sur le chemin du Bayou près la rue des Marais, terrain de 56 sur le chemin du Bayou 81 pieds dans le fond, sur 82 de profondeur.
Deux do rue Casacalvo, près rue Clouet.
Trois do en briques, dont une à étage rue St. Ferdinand, terrain de 30 à 35 sur 80.
Une maison rue St. Louis, près Dauphine, terrain de 33 sur 120.
Une maison en briques à 3 étages rue de la Commune près l'Hospice.
Une maison rue de l'Union, près la rue Amour, terrain de 32 sur 96.
Une maison rue d'Orléans, près la rue Dauphine, terrain de 30 sur 60.
Une maison rue des Marais faubourg Tremé près Ursulines, terrain de 27 sur 112.
Une maison rue des Marais, près St. Philippe, maison en briques, terrain de 26 sur 96.
Huit lots de terre au nouveau faubourg Marigny, ilet 54, entre Joséphine et Prospère.
Deux lots face aux Champ-Elysées, entre les rues St. Jean Baptiste et St. Avide.
Deux lots près l'encoignure Enghein et Moreau.
Un lot près l'encoignure Craps et Moreau.
Un lot face la Promenade Bons-Enfans près Esplanade.
Un terrain rue Plauché près Esplanade.
Deux terrains rue Champ Elysées, entre St. Avide et St. Jean-Baptiste.
Un terrain de 30 sur 120, rue de l'Hôpital, entre Conti et Rochedlave.
Un terrain faubourg Washington, rue Congrès, en face Ramire et Grands Hommes.
Deux terrains encoignure Grands-Hommes et Dupart.
Deux do rue St Ferdinand, entre Prospère et St. Avide.
Quatre do chemin du Bayou, encoignure Roman.
Un do rue Gravier près Gironde.
Un do rue Perdido près St. Paul.
Quarante-et un lots de terre faubourg Washington de Barthelemy, entre Joséphine, Célestine et Généviève.
Un ilet faubourg Gueno, entre Azygo, Nicvol, Gabriel et Abelle.
Dix neuf lots au nouveau faubourg Marigny, rue de l'Union, entre Joséphine et Prospère.
Plusieurs petites habitations aux environs de la ville
Deux nègres mouliniers et un cordonnier, plusieurs négresses domestiques de maison.
On recevra des propositions pour l'achat de la charte et des bateaux du ferry de la première municipalité, étant chargé de la vente de cet établissement. 1j

D'APRES le rapport des commissaires, les personnes dont les noms suivent ont été nommées, aujourd'hui, Directeurs de la société pour venir au secours des Orphelins, pour l'année suivante :
MM. Beverly Chew,
Lucius C. Duncan,
John Nicholson,
Green B. Duncan,
J. P. Frerer,
M. Musson,
John D. Bein,
Charles Briggs.
Certifié,
8 jan GREEN B. DUNCAN, Sect.

COMPAGNIE DE LA BANQUE DU GAZ DE LA NOUVELLE ORLEANS.
7 Janvier 1839.
LES personnes suivantes ont été, ce jour, élues par les actionnaires, pour servir comme directeurs de cette institution pour l'année suivante, savoir :
Thos. C. Magoffin,
J. A. Barelli,
Seaman Field,
M. Carnthers,
George Urquhart,
Joseph Purdon,
J. Whitehead,
James H. Caldwell,
O. Le Page,
George Bedford,
E. D. Hyde.
8 janv—6 J. W. HOUSTON, Caissier.

RICKER, HADLEY DAVIS & CO.,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES.
Agents de la Banque de l'Union du Mississippi,
No. 36, rue du Camp.
13 dec—1y NLLE. ORLEANS.

U. LAUVE.

MARCHAND—COMMISSIONAIRE,
No. 15. Nouvelle-Levée, Nlle Orléans.
REFERENCES.
Jos. Lallande — Backus, Tood et Kingsbury,
J. H. Leverich et Co. — Kohn, Daron et Co.
M. de Lizardi et Co. — Forstall, Roman et Co.
5 janv—8

F. W. LEMOSY,

PEINTRE D'HISTOIRE ET DE PORTRAITS. Son laboratoire est au No. 7, rue de Chartres, au 1er étage. 5 jan—6,3m

ASSOCIATION CONSOLIDEE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.
Nlle-Orléans, 7 Janvier 1839.
LES actionnaires de cette institution sont prévenus que l'élection annuelle de six Directeurs à nommer par eux, aura lieu le lundi 28 du courant, dans le local de la banque, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures après midi.
10 jan— A. BAUDOUIN, caissier.

BANQUE DE CARROLLTON.—Les personnes suivantes, ont été dument élues le 7 janvier, directeurs de cette banque pour l'année prochaine.
D. K. Burthe, — A. Bouligny,
L. Millaudon, — G. W. Campbell,
J. Kohn, — G. C. Duncan,
E. Mallard, — H. Brown,
A. Boutin, — P. Forestall,
V. Burthe, — H. Beach.
10 jan JOHN NICHOLSON, Caissier.

ASSOCIATION CONSOLIDEE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 9 Janvier 1839.
CETTE banque tire des checks à vue sur New-York, et vend des traites sur Londres et Paris.
A. BAUDOUIN,
10 jan—30 caissier.

JOAILLERIE ET ARTICLES DE GOUT.—Venez chez BELL, No. 16, rue de Chartres, si vous avez besoin d'acheter des articles de fantaisie. Par des arrivages récents il a ajouté un grand nombre d'articles à ceux qu'il avait déjà. Son assortiment consiste en montres, pendules, accordéons, boîtes à musique, boucles d'oreille, bagues, agrafes et médaillons, colliers en or, chaînes pour dames et messieurs, porte crayons, rasoirs garantis, ciseaux et canifs, cuillières à soupe, à dessert, à thé, à moutarde et sel, en argent; fourchettes et couteaux pour poissons; boîtes à cartes pour dames, mémorandas dito, cachets et anneaux de montres; coliers de corail, tabatières, garnitures de médaillons, parfumerie, savon, brosses à cheveux, à dents et ongles; brosses à table et à habit, et plusieurs autres articles en trop grandes quantités pour être énumérés.
N. B. Il tient aussi des verreries de tout genre, consistant en lampes, verres, verres à vin, caraffes, assiettes, plats, pots, encriers, vases, &c. Tous ces articles seront vendus à des prix réduits.
On prend en paiement et au taux le plus élevé, les billets de l'Alabama, des banques sur les rivières et du Texas. 8 jan

SHALL & BROWN—Négocians commissionnaires et expéditeurs, no. 36, rue des Magasins.
George Shall Jr. / James G. Brown } Nouvelle Orléans.

RÉFÉRENCES.

Stetson & Avery, Whiting & Slark, Walton & Co., Wm. Bogart, Bogart & Hawthorn, J. Thayer & Co., Whiston & Shaft. } Nouvelle Orléans.
Crocket & Shapleigh, John Fairfield & Co., Walker, Esperson & Co., Griggs & Chickering. } Boston, etc.
M. B. Denman & Co., Charles P. Massey & Co., Hunter, Palmer & Co. } Philadelphia.
David T. Morgan, } Buffalo, N. Y.
Whitesides, Campbell & Co. } Pittsburg.
Edgerton & Woodbridge, } Marietta, Ohio.
John Woodbridge, Esq., } Chillicothe, Ohio.
E. & A. Tracy, } St. Louis, Mo.
J. & R. Yeatman & Co., James P. Clark. } Nashville Tenn.
1 janv—a

EAUX MINERALES ARTIFICIELLES—Pour BOISSON, établissement de Vr. RULH, pharmacien chimiste, encoignure Dauphine et Hôpital, à la Nouvelle Orléans, où l'on trouvera constamment préparé: s, l'eau simple acidulé gazeuse pour table, l'eau magnésienne saturée, les eaux de Seltz, celles de Vichy, de Spa, de Wals, de Clermont-Ferrand, de Sedlitz, de Bariges, de Saratoga et Congress et en général les eaux les plus usuelles.
Dans le même établissement on prépare toutes les eaux minérales qui sont demandées par formule spéciale des médecins, ainsi que toutes les substances destinées à composer à domicile, les bains, les lotions et les douches d'eaux minérales. 27 oct—a

A VENDRE en magasin, par le soussigné;
600 Onces Sulfate de Quinine Pelletier,
500 Caisses Cerises à l'eau-de-vie, premier choix;
500 Caisses Vin Rouge;
1 Caisses Limon français;
300 Caisses Liqueurs assorties;
25 Malles Porcelaine;
50 Caisses Absinthe Suisse;
100 Paniers Champagne, première qualité;
Parfumerie assortie;
Quincaillerie de table;
Toutes sortes d'éducation, &c.
17 déc—1m G. WARTELLE,
151, rue St-Louis.

VENTES A L'ENCAN.

PAR F. MOSSY & GARIDEL.
Faillite de Jacques Giraudeau.

EN vertu de deux ordres de l'honorable cour de paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 5 et du 15 décembre 1838, il sera vendu le samedi, 26 janvier 1839, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, sous la direction de M. Joseph Reynes, syndic des créanciers de Jacques Giraudeau, les propriétés suivantes, abandonnées par le failli à ses créanciers :

—ESCLAVES.—

1o. GODFREY, griffe, âgé d'environ 32 ans.
2o. GEORGE, nègre, âgé d'environ 19 ans.
Ces deux esclaves appartiennent par moitié indivise au failli et à Mr. Jacques Merle, qui consent à la vente.

—PROPRIETES—

1o. Dix lots de terre situés à Mandeville dans la paroisse St. Tammany, en cet état, désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 de l'ilet No. 1, sur un plan particulier, dressé le 4 mars 1836, par L. Surgi, et déposé en l'étude de Louis Ferrand, ci-devant notaire, au livre des plans, livre 1—No. 27, suivant lequel plan, lesdits lots de terre mesurent, au pied français, chacun 34 pieds de face à la rue du Lac, entre les rues Ride et Massena, sur 180 pieds de profondeur de chaque côté, le lot No. 1 faisant encoignure aux rues Lac et Ride, lesquels lots ont été achetés conjointement et indivisément chacun par moitié, par le failli et Mr. Jean Baptiste Feuilloley, qui consent à la vente de sa moitié.

2o. Un morceau de terre situé dans la ville de Milneburg, sur le lac Pontchartrain faisant partie des lots désignés par les Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 1, sur un plan original de ladite ville, déposé en l'étude de Carlile Pollock, notaire public, ledit morceau de terre mesurant, au pied français, 30 pieds de face à la rue Champs Elysées, sur une profondeur de 120 pieds.

3o. Tous les droits, titres et actions généralement quelconques que le failli a et peut avoir, en vertu et aux termes de la vente notariée qui lui a été passée le 22me jour du mois de juillet 1832, par madame Louise Vidier, veuve Antoine Bouchet, par acte au rapport de Octave de Armas, notaire public, sur une terre située dans la paroisse d'Est Baton Rouge, en cet état, de la contenance d'environ mille arpens de superficie, mesurant 259 perches, face à la rivière Comite, 127 perches du côté d'en haut, et 313 perches du côté d'en bas, et bornée d'un côté par les terres de Mr. Thomas Urquhart, et de l'autre par celle de Mr. Francisco Puffel.

4o. Trois lots de terre contigus, situés à Elkinsburg, village situé sur les bords du lac Pontchartrain près l'embouchure du bayou St. Jean, mesurant chacun 60 pieds de face à la rue des Poissons, (Fish street) sur une profondeur inconnue, mais s'étendant jusqu'au lac, entre troisième et quatrième rues du lac (third and fourth Lake streets) entre deux lignes parallèles; ils sont lots de face et sont désignés par les Nos. 37, 38 et 39, au plan d'Elkinsbourg, dressé par Louis Bringier, arpenteur général, le 10 janvier 1832, et déposé en l'étude de William Christy, notaire public.—Le lot No. 39 formant l'encoignure des rues des Poissons (Fish street) et la quatrième rue du Lac (fourth Lake street).

5o. Cinq arpents de terre, situés dans la paroisse de Plaquemines, faisant partie de la terre connue sous le nom de Beau Séjour, située à dix lieues et demie au-dessous de cette ville sur la rive gauche du fleuve, les dits 5 arpents de terre, désignés par les Nos. 19, 20, 21, 22 et 23, sur un plan de ladite terre de Beau Séjour, dressé le 1 février 1837 par L. Surgi, arpenteur, et déposé en l'étude de Tho. Seghers, notaire public, sous la désignation de plan No. 29, et mesurant chacun un arpent de face au fleuve, sur une profondeur de 40 arpents, lesquels cinq arpents ont été achetés conjointement et indivisément par le failli et Mr. Philippe Lanoaux, qui consent à la vente de sa moitié.

6o. Un lot de terre, situé au nouveau faubourg Marigny, faisant partie du terrain désigné par le No. 23 de l'ilet No. 30, mesurant, au pied français, 30 pieds de face à la rue de l'Union, sur 120 pieds de profondeur, avec les bâtisses qui s'y trouvent.

Termes et conditions: Les esclaves, comptant.
Les propriétés No. 1, 2, 3 et 4, à 6 mois de crédit, en billets (par coupons), endossés à la satisfaction du syndic et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
La propriété No. 6 payable comptant.
La propriété No. 5, $1639 2cts. comptant, la balance en deux billets payables le premier, le 9 février 1839, et le second le 9 février 1840, endossés à la satisfaction du syndic avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
En cas de non paiement des billets à leurs échéances respectives, ils porteront un intérêt à dix pour cent l'an, à compter de l'échéance jusqu'au paiement final, sans que cette clause puisse autoriser aucun retard de paiement.
Les actes de vente seront passés par C. V. Foulon, notaire public, dans les dix jours qui suivront la date de l'adjudication, et seront aux frais des acquéreurs, ainsi que la mise en possession; après l'expiration de ce terme, le syndic se réserve le droit de vendre à la folle enchère de ceux des acquéreurs qui auront négligé de se conformer aux termes et conditions ci-dessus exprimés, les lots ou esclaves dont ils se seront rendus adjudicataires, sans être tenu de les mettre en demeure.
24 dec—3—21 et 31d, 7,14,21 et 26 j.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

UNE propriété de valeur et un lot de terre, situés au faubourg Tremé, seront vendus mardi, le 22 du courant, à midi, à la Bourse de Cité.
Le lot de terre mesure 160 pieds de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur de 110 pieds, sur la rue Claiborne, avec une MAISON, ayant 4 appartements, 2 cabinets, une cuisine, 4 pièces chambres, une galerie, et un puits en briques.
AUSSI—Une autre PETITE MAISON, ayant deux appartements presque neufs.
Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'au paiement.
Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, not. pub. aux frais de l'acquéreur.
Un plan des propriétés ci-dessus est maintenant déposé à la Bourse. 19j

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu vendredi, 25 janvier 1839, à midi à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Royale et de Chartres, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, en date de 12 décembre 1838, les propriétés suivantes, abandonnées par Samuel Jacobs à ses créanciers :
Le tiers indivis de treize lots de terre situés au faubourg Washington, à un mille environ au-dessous de cette ville, désignés sur un plan déposé à la Bourse par les Nos. 21, 22, 23, 24, 28, 30, 32, 35, 36, 37, 38, 39 et 40.
Conditions—$777 17c. payables comptant, et la balance à un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente pardevant Mr. Theodore Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs.
21 dec—4j—

PROPRIÉTÉS DE VALEUR.
A vendre pour cause de départ.
PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu, à midi, le Jeudi 24 du courant, à la Bourse de la rue St-Louis.
1o. UNE MAISON sise rue St-Louis entre les rues Royale et Bourbon, maintenant occupée par Mr. Soulé. Elle est bâtie sur un terrain de trente pieds de face, sur cent quarante huit de profondeur, mesure française. Cette propriété est dans le meilleur état possible.
Le vendeur s'en réserve la jouissance gratuite pendant les trois mois qui suivront le jour de la vente.
Conditions: un cinquième comptant et la balance à 6, 12, 18 et 25 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque et intérêt à raison de 6 pour cent l'an.
2o. Les MAGASINS et BUREAUX sis dans le passage de la Bourse entre les rues Bienville et Conti, en face de la maison de M. Musson, sur un terrain de seize pieds de face sur 22 pieds 5 pouces de profondeur. Cette propriété est sous bail à un bail de 790 piastres par an, qui n'expire que le ler. Novembre prochain. Elle sera vendue au jour de bail.
Conditions: un cinquième comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés et hypothèque avec intérêt à raison de 6 pour cent l'an.
3. Un terrain avec édifices en bois, ses encoignures des rues Baronne et Perdido, mesurant 75 pieds de face à la rue Baronne sur 85 pieds de profondeur à la rue Perdido, le tout mesure française. Les MAISONS bâties sur cette propriété sont louées $80 par mois.
Conditions: les mêmes que pour les propriétés précédentes.
4. Un lot de terre attenant au précédent, et sur lequel se trouve une moitié de MAISON briquetée entre poteaux, et louée, mais sans bail, $20 par mois; mesurant 30 pieds de face à la rue Perdido, sur 75 pieds de profondeur.
Conditions: les mêmes que pour la propriété précédentes.
5. Trois lots de terre situés dans l'ilet renfermé par les rues St-Louis, Roberston, Conti et Villere, désigné sur un plan fait par Joseph Pilié, le 7 janvier 1833, et déposé en l'étude de M. Caire, notaire, portant les Nos. 5, 6 et 10, et mesurant, savoir: les Nos 5 et 6 chacun 28 pieds 5 pouces de face à la rue St Louis, et 105 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; bornés d'un côté par le No. 4, de l'autre par le No. 7, et dans la profondeur par les Nos. 10 et 22, et le numéro 10, mesurant 30 pieds 1 pouce de face à la rue Robertson, 127 pieds 10 pouces 1 lignes de profondeur, et 30 pieds 8 pouces 3 lignes sur la ligne du fond. Ensemble 60 actions de la Banque des Citoyens.
Conditions: les mêmes que pour les propriétés précédentes.
6o Un ilet sis en cette ville près de l'embranchement des chemins du Bayou et de Gentilly, dépendant de la terre autrefois connue sous le nom de Briqueterie Gueno, désigné par le No. 32, sur un plan dressé par Louis Bringier, et déposé en l'étude d'Octave de Armas, et se composant de 24 lots de terre marqués de puis le No. 1 jusqu'au No. 24, et compris entre les rues Tonti, Onzaga, Dohérare et Dabadie. Cet ilet est le même qui a été mis en culture par Mr. Rivière, et déjà en rapport et peut considérablement produire. Il est exploité avec des forces convenables. Il y a sur cet ilet une jolie maison de maître, de quatre appartemens, cabinet, galerie, &c. Une cuisine composée de bien bâtie, étable, poulailler, &c. Le tout est neuf et bien conditionné; et les entourages sont dans le meilleur état possible. On peut visiter les lieux.
Conditions: les mêmes que pour les propriétés précédentes.
7o. Un terrain avec PETITES MAISONS, briquetées entre poteaux, cuisines, etc. situé en cette ville, entre les rues Clouet et Louisa, ayant 70 pieds de face au fleuve, sur 330 pieds de profondeur, plus ou moins, attenant d'un côté à la propriété de Mr. Plicque, de l'autre, à celle de Mr. De Ferriet, et traversant l'ilet de manière à avoir 70 pieds de face à la rue Moreau. Ce terrain vient d'être exhaussé au moyen de plus de 2000 yardes cubes de sable du fleuve, et se trouve beaucoup plus élevé que les terrains environnans.
Conditions—Un cinquième comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés, à satisfaction, portant hypothèque et intérêt, à raison de 6 pour cent l'an.
8o. Deux arpens de terre, sis sur la rive gauche du fleuve, à environ 5 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, dans la Paroisse Saint Bernard, faisant face au Mississipi, et ayant une profondeur d'environ 12 arpens, qui se termine à la rue des Bons Enfans, et fait ainsi face au Rail-Road du Golfe. Ces deux arpens renferment une VASTE MAISON, récemment réparée et peinte, des cuisines des maisons pour domestiques, une infirmerie, étable, écurie, magasin à foin, &c. Il y a sur la propriété un jardin spacieux et un beau verger en plein rapport.
Conditions—Un cinquième comptant, et la balance à 1, 2, 3 et 4 ans, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque et intérêt, à 6 pour cent l'an.
9o La fonderie et le terrain sis en cette ville, entre les rues Montégut et Clouet, dans l'ilet au-dessous de la Presse à coton; ensemble les machines, outils et autres objets dépendant de ladite fonderie; ainsi que la maison de maître et les cuisines qui la touchent. Le terrain mesure 120 pieds français de face au fleuve, sur une profondeur de 290 pieds plus ou moins, entre lignes parallèles. Cet établissement est en parfait état, et peut être mis immédiatement en activité. On peut le visiter tous les jours en s'adressant à Mr. Théodore Vanrigaud. Les objets de tout genre qui se trouvent dans la fonderie, à l'exception de quelques modèles qui appartiennent à des particuliers, sont compris dans la vente.
Conditions—Un 6e comptant, et la balance à 1, 2, 3, 4 et 5 ans en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque et intérêt à raison de 6 pour cent l'an.
Les acquéreurs devront prendre l'obligation de faire assurer les édifices pour $25,000 au moins, et de transférer la police au vendeur ou à ses ayans-droit.
10. 140 actions de la compagnie de Navigation d'Orléans, qui seront vendus par lot de 10 actions.
Conditions—A 6 mois de crédit, en billets endossés, le vendeur se réservant un droit de gage sur les actions jusqu'à parfait paiement.
Toutes les propriétés ci-dessus peuvent être achetées à l'amiable, en s'adressant à M. Barnett Sr.
Les actes de vente seront passés pardevant Louis T. Caire, notaire, aux frais des acquéreurs. 10 jan 23

AVIS—Les chargeurs pour Tampico et autres ports du Mexique, sont prévenus que la goëlette COBOMANDO, doivent être prêtes dans le [illegible] pour les [illegible] de la réparation. JOHN A. MERRITT,
17 jan 35, rue du Camp.

VENTES A L'ENCAN.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

UNE Propriété de valeur et un lot de Terre, situés au faubourg Tremé, encoignure rue Claiborne et St. Philippe, seront vendus Mardi le 22 du courant, à la Bourse de Cité.
Le Lot de Terre mesure 160 pieds français de face à la rue St. Philippe, sur 110 pieds de face sur la rue Claiborne, avec une maison de 4 appartements, un salon, galerie, une cave et un cabinet, une cuisine de 4 appartements à feu. De plus: une bâtisse de 2 appartements, puits et latrines en briques, un four et un jardin cultivé, &c.
Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement, et l'acquéreur prendra lieu et place du vendeur pour 2 billets,
1 échéant le 20/23 juillet 1839 pour $...
1 do le 20/23 janvier 1840 pour $...
Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
Un plan des propriétés ci-dessus est maintenant déposé à la Bourse. 19 jan—3

PARGUINAULT & DELASSUS.
Bureau rue St. Louis No. 12.
Propriété de grande valeur dans la 2de Municipalité.

IL sera vendu le samedi, 2 février 1839, à midi précis à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.
Cette belle propriété situé à l'encoignure des rues des Nayades et Polymnie attenant aux édifices de la compagnie du Rail Road de Carrollton, et faisant face à la jonction du Rail Road de la Course et de celui de Carrollton, cette propriété mesure 130 pieds de face à la rue des Nayades (Carrollton Rail Road) 383 pieds et demi de face à la rue Polymnie, et 127 pieds 10 pouces à la rue Apollon, le tout conformément à un plan de division en 13 lots de terre dressé par Pilié, le 25 novembre 1838, lequel est déposé à la susdite Bourse, ensemble les bâtisses et améliorations qui y sont construites, consistant en une maison haute, faisant face au Rail Road de Carrollton, deux jeux de Paume (Ball Alley) bâtis en briques et pavés en pierres plates (flag stones) ensemble un hangard en bois qui en dépend, le tout mesurant environ 50 pieds de large, sur environ 99 pieds de long une autre maison basse, faisant face à la rue Polymnie, se composant de trois grands appartements, un corridor (alley) et d'un grenier parfaitement achevé, cuisine, chambre à domestique etc. Et une petite maison sise à l'encoignure des rues Polymnie et Apollon, tel que le tout est présenté sur le susdit plan.
Cette propriété sera offerte en un seul lot, si la vente ne s'effectuait pas de cette manière, elle sera vendu de suite après, en lots à la convenance des acheteurs.
Conditions, comptant.
L'acte de vente se passera pardevant W. Y. Lewis, notaire public.
Les personnes qui désirent placer avantageusement leurs fonds, sont invitées à se rendre sur les lieux pour examiner la susdite propriété. 19 jan

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Vente à l'Encan par F. Dutillet, encanteur.
CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la Première Municipalité, avis est donné que Lundi, 4 Février prochain, à 4 heures P. M., l'encanteur susdit procédera, sur les lieux, à la vente des machines, matériaux et ustensiles quelconques, appartenant à la Pompe-à-Feu de la ville.
Conditions—Au moment de la vente.
Le 17 Janvier 1839.
18j G. GENOIS, Maire.

PAR GUILNAULT & DELASSUS.
Propriétés de valeur dans la Seconde Municipalité.
IL sera vendu samedi, 26 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.
DEUX LOTS DE TERRE situés dans le faubourg Tremé, 2de Municipalité, à un ilet de la rue du Canal, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Roberston entre les rues de la Commune et Jackson, sur 120 pieds de profondeur; ensemble les bâtisses et améliorations qui y sont construites consistant en deux maisons hautes bâties en bois couverts en ardoises, se composant chacune de cinq appartements et d'une galerie, cuisine, puits, latrines, &c.—Chacune de ces propriétés a droit à un passage commun de 15 pieds de large, aboutissant à la rue Jackson.
Conditions: Un tiers comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Ces propriétés sont louées à raison de $30 par mois
17jan

PAR DUTILLET & FAURES,
Propriétés de grande valeur, et propres à attirer l'attention des capitalistes.
IL sera vendu, mardi 29 du courant à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, les propriétés suivantes :
DEUX LOTS DE TERRE au faubourg Marigny, dans l'ilet compris entre les rues des Champs Elysées, Marigny, Moreau et de la Victoire. Le lot No 1, mesure 27 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue de la Victoire, sur 181 pieds 2 pouces de profondeur.
Le lot No. 2, mesure 27 pieds de face à la rue de la Victoire, sur 181 pieds 2 pouces de profondeur.
Sur ces deux lots sont bâtis deux beaux magasins en briques avec un escalier à la rue du Levée et de la ferme [illegible] lot de 127 pieds 6 pouces, d'existe terre de chaque [illegible] cour de 56 pieds 5 pouces de profondeur, et un passage conduisant à la rue Marigny.
La proximité du fleuve et du rail-road assure à cette propriété un avantage certain sur le rapport du commerce, surtout comme dépôt pour les marchandises.
Un autre magasin bâti en briques à deux étages formant l'encoignure de la rue des Grands Hommes et des Champs-Elysées, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue des Champs-Elysées, sur 101 pieds 9 pouces de profondeur.
Cette propriété fait face à la place Washington et au rail road Pontchartrain, et seulement à la distance de deux ilets de la tête du nouveau rail road, conduisant au Golfe du Mexique.
UN AUTRE LOT DE TERRE contigu, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue des Grands Hommes, sur 127 pieds 6 pouces de profondeur, le tout mesure anglaise.
Il existe de plus sur toutes ces propriétés une valeur de 480 actions de la Banque des Citoyens.
Conditions—à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Pour les actions de la Banque des Citoyens, comptant. Les actes de vente seront passés pardevant A. Mazureau, notaire public, aux frais des acquéreurs.
Les plans de ces divers lots et bâtisses seront exposés à la Bourse quelques jours avant le jour de la vente
15 jan—4

PAR M. BARNETT, Sr.
VENTE de propriétés de valeur, situés dans une partie centrale de la première Municipalité.
Il sera vendu le 2 février prochain, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, s'il ne sont pas vendus avant par vente privée.
LES DEUX MAGASINS A TROIS ETAGES, en briques, no 12 et 14 rue Chartres, entre les rues de la Douane et du Canal, mesurant chacun 24 pieds de face à la rue Chartres sur 65 pieds de profondeur.
Un de ces Magasins est maintenant loué pour $3,500 par année, et l'autre à $3,000, ayant un bail qui expirera le 1er novembre 1840.
AUSSI—Il sera vendu au même lieu et en même temps s'il n'en n'est disposé par vente privée.
CETTE PROPRIÉTÉ DE VALEUR située dans la rue Canal, entre les rues Chartres et Dorsières, ayant les trois Magasins au No. 22, 24, 26 et 30, le haut est occupé pour un hôtel ainsi que le dernier.
La dite propriété est maintenant louée annuellement environ $9,060.
Ceux qui désirent placer leur fonds avantageusement feront bien d'examiner cette propriété.
Conditions—[illegible] et pour les actions de la propriété en terrain.
Ceux qui désirent acheter par vente privée voudront bien s'adresser à E. D. Hyde et Co. no. 12, rue Chartres.
Les conditions et les renseignements seront connus en s'adressant comme ci-haut et le jour de la vente.
AUSSI: Trois lots de terre de valeur, situés dans la rue Conti, entre Royal et Bourbon, joignant la propriété de M. Olivier, chaque lot mesurant 24 pieds 6 pouces de face à la rue Conti, sur 130 pieds de profondeur, selon un plan déposé à la Bourse.
Conditions—1/4 comptant, la balance à 1 et 2 ans, en fournissant des billets endossés à la satisfaction portant un intérêt de 7 pour cent et hypothèque. 11 jan

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Vente à l'encan par F. Dutillet, encanteur.
EN vertu d'une résolution du conseil de la Première Municipalité, avis est donné que samedi, 2 février prochain, à midi, à la Bourse de la Cité, l'encanteur susdit procédera à la vente des propriétés ci-après décrites, savoir :
1o. Les terrains Nos. 1, 2, 5, 6, et 7, faisant partie des anciennes prisons.
2o. L'ilet No. 53, borné par les rues St. Pierre, Tremé, Orléans et Marais.
3o. L'ilet No. 75, borné par les rues Ste-Anne, Claiborne, Dumaine et Derbigny.
4o. L'ilet No. 76, borné par les rues d'Orléans, Claiborne, Ste Anne et Derbigny.
5o. Une partie de la propriété acquise de Mr. J. Mager.
6o. Un lot de terre sis rue Dumaine entre Bourgogne et Dauphine, attenant à la propriété de Mr. T. Urquhart.
7o. La propriété acquise de Mr. Mc Donough, sur laquelle étaient bâties les anciennes casernes.
Conditions—Un dixième comptant, un dixième à soixante jours, et la balance à un, deux et trois ans, moyennant des billets endossés, à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Le 15 Janvier 1839.
16j C. GENOIS, maire.

PAR H. J. DOMINGON.
J. Rousseau h. c. l. contre ses créanciers.
SAMEDI, le 2 février prochain, il sera vendu, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable cour de district pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane et à la requête du syndic de la dite faillite, les terrains et après décrits, abandonnés par le dit insolvable à ses créanciers.
13 terrains situés au faubourg Washington, Quartier Dauney, désignés par le no. 27 de l'ilet no. 15 compris entre les rues Urquhart, Dupart, Morales et Ferdinand, et par les nos. 14 à 28 inclusivement de l'ilet no. 17, compris entre les rues Girod, Dupont, Urquhart et la Promenade Lafayette et par les nos. 6, 7, 8, 9, 26, 27 et 28 de l'ilet no. 18, compris entre les rues Girod, St Ferdinand, Urquhart et Dupart. Les dits terrains conformément à un plan dressé par Depouilly, architecte, le 20 août 1836, et déposé en l'étude de T. Seghers, notaire. Conditions comptant.
Acte de vente chez Foulon, notaire. 31 dec

Succession de James Braud.
LES personnes ayant des réclamations contre la succession de James Braud, ou celle de feu Mme De Ranse, voudront bien les présenter à M. Stephen Le Gardeur administrateur, au bureau de Ph. Lacoste ou pas, Passage de la Bourse près Conti. 15 jan—3

AVIS—James Gray se retirent ce jour de la compagnie de Rogers & Co; les affaires seront continuées comme auparavant par Louis Rogers et Charles Sagory, sous la raison de Rogers & Co.
New-York, 31 décembre 1838. 15 jan

PERDU—Perdu hier matin près la Cathédrale, un billet tiré par H. Garreston, à l'ordre de Thomas Grant & Co. et endossé par eux, en date du 11 septembre 1838, à six mois de vue, pour la somme de trois cent cinquante-neuf piastres ($359). Celui qui remettra ledit billet au bureau de cette feuille, sera libéralement récompensé. Le paiement dudit billet a été arrêté. 15 jan—3

COMPAGNIE DE NAVIGATION D'ORLÉANS.—Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1839.—L'élection de douze Directeurs pour l'année 1839, aura lieu, au bureau de la compagnie, lundi, 4 Février prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi. GUSTAVE F. WEISSE,
15 jan Secrétaire.

CHANGEMENT DE DOMICILE ET D'ETUDE DE—E. CAILLARD, avocat, a transporté son domicile et son étude, rue Madison, No. 22, entre les rues Levée et Condé, près des halles et du ferry de la 1ère Municipalité, et à proximité des Cours Criminelle, de District, de Paroisse, des Preuves et de Cité, de la Nouvelle Orléans.
Son étude est ouverte tous les jours de 7 heures du matin à 7 du soir.
Pour consultation de 7 à 9 heures du matin, et de 5 à 7 heures du soir, affaires de cour de 10 du matin à 3 de la relevée. 11 jan

AVIS—Banque des Marchands—Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1839.—Cette banque tire à vue sur la banque des Etats-Unis à Philadelphie et New York, au pair. W. W. FRAZIER,
15j Caissier.

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY continuent leurs affaires à Richmond et Virginie sous la raison de ROGERS & GRAY. 15 jan

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY ont établi dernièrement une maison de commerce à la Nouvelle Orléans, sous le nom de Rogers, Gray & Co et ont donné leur procuration à W. N. Wilkinson, pour agir en leur nom, pendant leur absence. Ils feront des avances sur les consignations qui leur seront adressées à eux-mêmes ou à Roger & Co. de New-York ou dans Rogers et Co. au Havre.
New-York, 1er janvier 1839. 15 jan

TRAITES sur la Providence, à vendre par
16 jan COIT & Co. 30, rue de la Douane.

PAR LE SHERIFF.

COUR DES DISTRICT.—No 16... F. Verloin de Gruy contre Littleton Bailey et autres.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable cour de District du premier District judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale en cette ville, lundi le vingt huit janvier 1839, à une heure de relevée.
Deux lots de terre situés au faubourg Saulet: près la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés par les numéros un et deux, sur un plan tiré par Joseph Pilie, levé dix-sept avril 1833. Les dits lots ont face de Thelemy, ayant (mesure américaine) chacun le lot numéro un, trente et un pieds onze pouces et deux lignes, face à la rue Constance sur, cent vingt sept pieds, dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles; et le lot numéro deux, contigu au précédent, trente deux pieds, face à la rue Constance, sur cent vingt sept pieds, dix pouces, quatre lignes entre lignes parallèles. Saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions. Mille trente six piastres trente trois cents et demi et intérêt sur mille trente trois piastres trente trois cents et demi, du seize Janvier 1838, jusqu'à parfait paiement, et les frais d'instance Comptant, et la balance payable le treize Février 1839 en un billet endossé à satisfaction. C. F. HOZEY,
21 déc. Shériff.

COUR DE CITE—B. Beauregard contre C. H. Cook.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Gallien Préval, juge conseillé, de la Cour, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale en cette ville lundi, le vingt-quatre janvier 1839, à une heure de relevée.
Une Esclave nommée Emma, saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions : Comptant.
24 dec C. F. HOZEY, Shériff.

COUR DE DISTRICT—Dans l'affaire portée comme No 16955, sur le docket de ladite cour.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District, du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale en cette ville lundi, le onze février prochain, à une heure de relevée, &c.
Un lot de terre, No. neuf, au faubourg Delord, dans l'ilet compris entre les rues Annonciation, Duplantier, Barthelemy et Constance, mesurant vingt quatre pieds, neuf pouces et cinq lignes face à la rue Barthelemy, sur cent une pieds, trois pouces de profondeur entre lignes parallèles—Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Condition—Comptant. C. F. HOZEY,
8 janv sherif.

Pre. Edmond Muller et Veuve Azélie South son épouse contre Veuve Isabella P. Fox.
COUR DE PAROISSE—No. 10288—En vertu d'un plures writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, lundi, le onze février prochain, à une heure de relevée.
1o. Un Lot de Terre situé au faubourg Lacourse, de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Nayades, Apollon, Erato et Clio, désigné comme No. un, dans de l'ilet No. quatre vingt trois, sur un plan du faubourg, ayant mesure anglaise, cinquante pieds face à la rue des Nayades, sur cent vingt sept pieds de profondeur, et face à la rue Erato, formant l'encoignure des rues Nayades et Erato.
2o. Un Lot de Terre situé au même faubourg et contigu au précédent, ayant mesure anglaise, quarante pieds face à la rue des Nayades, et s'étendant en profondeur entre lignes parallèles de cent vingt sept pieds dix pouces, saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: L'acquéreur devra assumer le paiement d'un billet du vingt deux Avril 1838, pour quatre mille quatre vingt trois piastres trente trois cents et également le paiement d'un autre billet, de la date Février 1839, pour la somme de huit cent trente trois piastres, trente trois cents et un tiers, et aussi une somme suffisante pour payer la somme de deux mille huit cent six piastres maintenant due; neuf piastres de profit, intérêts du quatre janvier 1838, trois piastres par cent du montant d'un billet du neuf Avril 1838, et un billet de quatre mille quatre vingt trois piastres trente trois cents et un tiers, payable le sept Février 1838, et finalement le montant d'un autre billet de huit cent trente trois piastres trente trois cents et un tiers, payable le dix neuf Février 1838 et les frais d'instance.
8 janv C. F. HOZEY, shériff.

COUR DE DISTRICT—No. 16936—Calonne Keith vs. Henry S. Mather—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable cour de district, du premier district judiciaire de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville lundi le onze février prochain, à une heure de relevée.
Deux lots de terre situés dans l'ilet compris entre les rues Edward, Magasins, Basin et Commune au faubourg Lacourse, désignés comme lots No. vingt-six, sur un plan tiré par Allou d'Hemecourt, le 15 avril 1835, mesurant chacun vingt cinq pieds mesure américaine, face à la rue Edward, et cinquante trois pieds de face à la rue des Magasins, sur cinquante pieds de profondeur, et trente deux pieds de largeur dans le fond entre deux lignes parallèles, dans le fond, avec les bâtisses et améliorations. Ensemble avec tous ses appartenans; saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
8jan F. F. HOZEY, shérif.

COUR DE DISTRICT.—M. Collins, curateur de l'Est contre James Crow—No 16,503.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District, du premier district judiciaire de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, lundi, le onze février prochain, à une heure de relevée, trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations dessus, et les droits, privilèges qui leur appartiennent, situés au faubourg Franklin, de cette ville, et désignés comme Nos. sept, huit et onze de l'ilet No. cinquante neuf, sur un plan particulier dudit faubourg, tiré par Joseph Pilié, voyer le onze avril 1831, et annexé à un acte passé par devant F. Grima, notaire, le dix huit Décembre 1831, le dit lot No. sept et huit mesurant chacun cinquante pieds de face à la rue Marigny, sur cent vingt sept pieds de profondeur, et le lot No. onze mesurant quarante six pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Marigny sur cent vingt sept pieds de profondeur, contigu au précédent, mesurant deux pieds face à la rue Marigny, sur cent vingt sept pieds de profondeur, mesure anglaise, saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant. C. F. HOZEY, shériff.

COUR DE DISTRICT.—No. 16107—Winston Shall contre Henry Shall.—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier District judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, lundi le onze février 1839, à une heure de relevée.
Les intérêts du défendeur dans et pour une propriété en arrêt à l'honorable cour de District, entre la High contre la compagnie d'Assurance de l'Union, pour la somme de deux mille piastres, en vertu de la demande par le dit jugement. Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, Comptant. C F HOZEY,
8 janv Sheriff.

COUR DE DISTRICT—No. 16... Wilkins Bowe contre Wilks, Holman & Jos. ... Gourjon.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville lundi le vingt huit janvier 1839, à une heure de relevée.
Un lot de terre situé au faubourg Ste. Marie, de cette ville, mesure anglaise, soixante quatre pieds de face à la rue Julia sur un pied et sept pouces et demi face à la rue Jackson, St Joseph entre un pouce de face et quelques autres mesures, la rue Julia et la rue de Charles, le tout conforme à un plan ... tiré par celle de J. E. Tourné, ... à un plan dressé par Allou d'Hemecourt, le vingt octobre 1833, et déposé en l'office de Théodore Seghers, notaire, ... plan No. 7. ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui dépendent, saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant. C F HOZEY,
21 dec Shériff.

COUR DE PAROISSE—No. 11 29 Etienne Carlon vs. Louis Bertonneau & al.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville mardi le vingt deux janvier 1839, à une heure de relevée.
Sept lots de terre, situés dans le district destiné à l'agrandissement du faubourg Washington, au-dessous de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues de la Levée, Jumonville, Delery et Tricou, désignés comme Nos sept, huit, neuf, dix, onze et douze de l'ilet No. deux, sur un plan fait par Depouilly de du dix février 1837. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant. C. F. HOZEY,
18 dec sherif.

COUR DE DISTRICT.—Dans l'affaire de F. Perret & Gally, portée comme No 11,664 sur le docket de ladite Cour—En vertu d'un plures writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, jeudi le dix sept janvier 1839, à une heure de relevée, la moitié indivise, appartenant à Spencer Gloyd, de cinq lots de terre, et de tous leurs droits, privilèges, coutumes, et servitudes, et dépendances qui leur appartiennent, situés au faubourg Ste. Marie de cette ville, et désignés par les numéros un, deux, trois, quatre et cinq du numéro dix neuf, sur un plan tiré par Jos. Pilié, voyer, daté du six février 1837, et déposé en l'étude de Felix de Armas, notaire, le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Jackson et Robertson, et mesure vingt quatre pieds de face à la rue Robertson, sur cent vingt pieds de profondeur à la rue Jackson, trente pieds face à la dernière, le lot No. deux mesurant vingt quatre pieds de face à la rue Robertson, sur environ cent vingt pieds de profondeur, et les lots Nos. trois, quatre et cinq, mesurant chacun environ soixante pieds de face sur la rue du Canal entre Robertson, et mesurant environ cent vingt pieds de profondeur, et le lot No. cinq mesurant environ cent vingt pieds de profondeur, et quatre ... No. deux, et le lot No. cinq, mesure environ soixante pieds face à la rue Jackson, entre la rue Robertson et les terrains concédés par le Congrès au général Lafayette, cent vingt pieds de profondeur, et environ quatre vingt un pieds huit pouces de largeur dans le fond, saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant. C. F. HOZEY,
15 dec shériff.

Mrs McMahon vs. Joseph Grant Jr.
COUR DE PAROISSE—No. 11,110—En vertu d'un alias ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale en cette ville, lundi, le vingt-huit janvier 1839, à une heure de relevée.
Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé au faubourg Ste. Marie, numéroté quatre vingt seize, sur un plan fait par Joseph Pilié, le treize décembre 1818, annexé à un acte passé par-devant G. R. Stringer, notaire, en date du dix-neuf juin 1829; le dit lot de terre se trouve dans l'ilet compris entre les rues Baronne, Julia, Carondelet et Girod, ayant, mesure française, soixante pieds face à la rue Baronne sur cent vingt pieds de profondeur à la rue Girod, parallèle à la ligne du fond par le lot No. 107, et du côté de la rue Julie, par le lot No. 95, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Huit mille deux cent cinquante piastres, avec intérêts à cinq pour cent sur trois mille cinq cent piastres, du vingt mars 1834, et sur quatre mille sept cent cinquante piastres, du vingt-quatre février 1838, trois piastres de protêt, et les frais d'instance comptant. Quatre mille sept cent cinquante piastres payables le vingt cinq février 1839, et la balance s'il y a, comptant. C. F. HOZEY,
24 dec Shériff.

COUR DE DISTRICT.—No. 16907—Thomas U. Beamis contre Spencer Gloyd.—En vertu d'un ordre de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour de District, du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St-Louis entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, Jeudi, le dix-sept Janvier 1839, à une heure de relevée.
Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, &c, qui lui appartiennent, situé au faubourg Delord, au District, du Premier District Judiciaire, et désigné par le No. ..., sur un plan tiré par B. Buisson, arpenteur, en date du vingt-sept février 1835, et déposé en l'office de Jules Mossy, notaire, au livre de plans, No. ..., ...—Le dit lot mesure trente-et-un pieds, onze pouces trois lignes de face à la rue des Magasins, sur cent-dix-huit pieds, trois pouces de profondeur. Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
18 dec C. F. HOZEY, shérif.

AVIS LEGAUX.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de feu Nathaniel Cox—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Christopher Adams Junior, syndic des créanciers de la dite succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
8 jan W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que Michel Mefire, a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de Curatelle à la succession vacante de feu Michel Mefire Roman, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
8 jan—3 Rég. des Testamens.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—9 janvier 1839—No. 11,438—Chrystal Thomas ayant fait cession de ses biens, il est ordonné par la cour que tous ses créanciers viennent à la dite cession, la lecture de la pétition et cédule dans cette affaire, il est ordonné par la Cour, que les créanciers de l'insolvable aient à déduire en cour, le 9 février 1839, les raisons pour lesquelles il ne serait point déchargé, conformément à la loi, et que toute poursuite contre sa personne et ses propriétés soient suspendues.
Par ordre de la Cour.
Bureau du Greffier. ARMAND PITOT, Greffier.
10 jan

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Ch. Maurian, juge—No. 11,355—N. Levy et Ach. contre leurs créanciers—La cession des biens des pétitionnaires ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers, il est ordonné que lesdits créanciers s'assemblent à l'étude de Théo. Seghers, notaire public, le vendredi, 25 de janvier 1839, afin de délibérer sur les affaires desdits créanciers, et en même temps, toutes poursuites contre leurs personnes et leurs propriétés sont suspendues. Il est de plus ordonné que J. N. Pepin, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Par ordre de la Cour—Nouvelle-Orléans, 10 décembre 1838.
24 déc—3t,en30j ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—9 janvier 1839.—No. 11409.—Robert Ingraham contre ses créanciers.—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour, pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné que les dits créanciers s'assemblent dans l'office de Horatio Davis, Esq. notaire public, jeudi, le 22 janvier 1839, pour délibérer sur les affaires du dit insolvable et toute procédure contre sa personne et ses propriétés est en même temps arrêtée.
Par ordre de la Cour.
Office du Greffier, 9 Janvier 1839.
10 jan—3 ARMAND PITOT, Greffier.

COMPAGNIE DE BANQUE DE LA BOURSE—Nlle. Orléans 12 janvier 1839—Les actionnaires notifient que conformément à la Charte de l'établissement, les 10 dollars seront payables et dus le samedi 2 février.
11 jan R. BIENAUCASTE.

H. BEACH & Co. offrent à vendre en débarquement et en magasin, des voitures de plusieurs grandeurs, des barouches ouvertes sur le devant et ferme sur le haut, du pour deux chevaux; cabriolets de toute espèce, à roues hautes ou basses, convenables pour la ville et la campagne. Aussi, des cabriolets simples, sulkys, &c. 12 jan

SOCIETE FORMEE—Les soussignés ont aujourd'hui formé une société pour la transaction des affaires de marchand à commission en général, dans cette ville, sous le nom de
12 jan GEORGE BUCHANAN & Co.

J'AI l'honneur de prévenir les dames de cette ville que pendant mon séjour à Paris, je me suis occupé spécialement de tout ce qui est à l'usage des enfans, tels que manteaux, habits et redingotes, blouses, petits matelots, pardessus, redingotes à la polonaise, manteaux, gilets, pantalons nouveaux, bottes, chapeaux et casquettes de diverses formes, petits cols, cravates, gants, mitaines, chemisettes et généralement tout ce qui concerne l'article d'enfant.

ARTICLES POUR HOMMES.
Habits et redingotes, pardessus et paletots en castorine et en alpaga, robes de chambre, pantalons nouveaux, gilets, manteaux, bottes, chapeaux, chemises, bretelles, bas, cravates, cols, souliers de bal et autres articles, le tout dans le dernier goût et à la dernière mode.

ARTICLES POUR DAMES.
Souliers gros de Naples, satins Florence, etoffes pour manteaux, mantelets confectionnés, dentelles, blondes, écharpes de dentelles, pèlerines en mousseline, tabliers, cols brodés, mouchoirs de batiste brodés et sans rivière, manteaux en soie, satin et en drap, cachemires Ternaux, châles Thibet et autres de divers genres, gants de chevreau et gants de soie en fer, bracelets, colliers de perles, plumes et autres articles.

ARTICLES POUR TAILLEURS.
Draps superfins de diverses nuances, draps noirs et casimirs de Sedan, cols de soie en noir, nouveautés pour pantalons, étoffes à gilets, serge, velours, cordon noir et généralement toutes ce qui concerne l'article de tailleur.
On trouvera également un grand assortiment de mercerie. VOR. DECAUX,
12 dec—6m 73, rue Royale.

VINGT CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE seront données à quiconque fera arrêter l'individu qui s'est introduit dans la nuit du 9 courant, à l'encoignure des rues Dauphine et Conti, et y a volé le tiroir d'un sideboard contenant douze couverts d'argent, une cuillère à soupe et deux petites cuillères marquées Hyde & Goodrich. S'adresser au bureau de l'Abeille. 11 jan—1t

UNE somme d'argent a été trouvée: le propriétaire est requis de venir la réclamer à la Banque de l'Union, et payer les frais d'avis. 12 jan—10

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.—Nouvelle Orléans, 9 janvier 1839.—Une élection par les actionnaires, aura lieu à la maison de banque, lundi le 4 février prochain, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. afin d'élire six directeurs.
Par ordre du bureau,
9 jan MARTIN GORDON, Jr. caissier.

JAS. A. MERRITT, 53, rue du Camp, offre en vente la cargaison du brick Vernon, venant de Gibraltar, consistant en 300 barils vin vinaigre, préparé pour la pêche du Mexique; 35 sacs amandes, Muscat en grappes, 32 sacs d'avoine, 133 sacs cerises, 25 balles noix colorées, 20,000 sanganes. 13 janv

GRAVURES de billets de banques.—Rawdon, Wright, Hatch & Edson, ont ouvert un laboratoire à la N Orléans, aussi bien installé que celui qu'ils ont à New York, où ils font de graver et d'imprimer des billets de banques, des lettres de change, certificats de dépôt, checks et autres papiers qui ont des mesures pour garder soigneusement toutes les planches et impressions qu'on pourrait leur donner à exécuter. Leurs modèles comprennent plus de cinq cent gravures faites pour des institutions monétaires et tous les autres ordinaires, exécutés avec promptitude et soin.
Le laboratoire est à l'encoignure des rues Royale et du Canal. 7 jan—1t

DENTISTE.
LE Docteur Duperron, dentiste, rue du Maine No. 152, entre Bourgogne et Dauphine, peut être consulté tous les jours depuis 8 heures jusqu'à 3 heures. Il guérit sans arracher les dents douloureuses et attaquées de simple carie, principalement celles de la partie antérieure de la bouche, pour lesquelles il garantit le succès de l'opération et ses effets de toutes les opérations chirurgicales et mécaniques de la bouche.
Ses prix sont très modérés. 10 jan

PRESSE PROMPT COPISTE, à l'aide de laquelle on tire à la minute, vingt copies d'une lettre ou d'une feuille de livre commercial sur le recto et le verso tout à la fois. Cet appareil nouveau, supérieur à tout ce qu'on avait inventé jusqu'à présent, et recommandé à l'attention des négocians par un rapport récent de l'Académie de Paris, fonctionnera demain chez H. GAILLARDET,
10 jan Enc. Orléans et Royale.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA NELLE. ORLEANS ET DE CARROLLTON.
ARRANGEMENS POUR LES JOURS DE LA SEMAINE.

De Carrollton.		De la Nlle. Orléans.	
Char à cheval à 4 h. A. M.		Char à cheval à 5 h. A. M.	
Locomotive	6 " "	Locomotive	7 " "
"	8 " "	"	9 " "
"	10 " "	"	11 " "
"	12 " "	"	1 " P. M.
"	2 " P. M.	"	3 " "
"	4 " "	"	5 " "
"	6 " "	"	7 " "
"	8 " "	"	9 " "

Après 10 heures, on peut obtenir un char, en payant dix piastres pour le trajet.

CHARS DE JACKSON ET DE LA RUE DE LA COURSE.
Ce char partira de la rue du Canal à 6 heures du matin et continuera le trajet toutes les heures; à sept heures et demie, ce char commencera à courir toutes les demi heures, et continuera toute la journée jusqu'à huit heures de la rue du Canal, et à 8 heures et demi du soir au bout de la partie supérieure de la rue Jackson.
Les personnes qui seront conduites par la machine locomotive, devront se munir de billets, attendu qu'il est défendu aux conducteurs de recevoir de l'argent.
Le bureau de la Compagnie du dit chemin se trouve rue Poydras.
29 nov JOHN HAMPSON, Ingénieur.

AUX PERSONNES QUI ACHETENT DES HABILLEMENTS—Les soussignés reçoivent en ce moment de leur Etablissement à New York, un grand assortiment général de superbes HABILLEMENS consistant en Habits et Levites noirs, bruns, verts, olives, bleus, gris et lis de vin, dont quelques uns avec passepoils en cordonnet, cols en velour, faits dans le genre le plus à la mode et des mieux traités, en drap, casimir, et en peau de daim; pantalons satinet, gilets de dessus en satin noir et broché, soie et velour dont quelques uns sont très beaux et convenant à des usages de bal, redingotes en laine de chèvre tressée garnies en velour, quelques manteaux espagnols en drap bleu, manteaux de dames très élégans en et en drap—Aussi, un assortiment de superbes chemises blanches; cols en satin et autres d'un joli goût; gants, bas, &c. Egalement, un envoi de Malles de voyage et valises; le tout est offert en vente à un excompte sur les prix de New York pour du comptant ou des billets ayant cours sur la place. Les marchands au détail sont respectueusement invités à venir examiner ces marchandises. JAMES & TAYLOR,
27 dec—1t 13, Vieille Levée, au premier.

HUNT & HOWARD,
MARCHANTS DE COMESTIBLES,
Ex Gaus.
No. 83, Nouvelle Levée, fournissent aux navires et aux bateaux-à-vapeur. 3 jan.

AVIS.
GEORGE BUCHANAN & Co.
MÉDECINE COMMISSIONNAIRES.
No. 68, rue du Camp.
1er déc—12m.

AVIS—Les soussignés ont formé ce jour une société pour les transactions générales de la commission, sous la raison de GEORGE BUCHANAN & Co.
GEORGE BUCHANAN.
W. E. BUCHANAN.
1er déc—6m 68, rue du Camp.

A VENDRE par le soussigné,
100 barriques vin rouge St. Julien Médor 1836
100 do do St-Estèphe do 1835, 1836 et 1837
50 do do Queyries,
100 do do Petits Médors,
200 caisses vin rouge Léoville Médor 1834,
200 do do St. Julien do 1835,
200 do do Haut Brion 1836,
300 do do vin blanc Haut Sauterne 1834,
250 do do do Haut Barsac 1834,
200 do de do en demi-bouteilles, Haut Sauterne et Haut Barsac.
Le vin en caisses est de la marque Veuve Dulhon & Fils de Bordeaux. R. A. LEFEBVRE,
28 dec 40, rue Toulouse.

AUX CHIMISTES ET DROGUISTES.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont été nommés les seuls agents de la Compagnie d'Apothicaires de Liverpool, dont le capital est de £100,000. Ils recevront et transmettront les ordres, et donneront toutes autres informations, ainsi que la liste des prix et les conditions, s'adresser à
BARRES, BROTH & Co.
1er janv—1m No 17, Exchange Place.

BLANC DE BALEINE—300 caisses de New-Bedford, à vendre par EDW. A. BRIDGE,
18 jan 26, rue de la Commune

A LOUER.

A VENDRE—Un HABITATION établie en SUCRERIE, située dans la paroisse d'Iberville, à environ quatre vingt sept milles au-dessus de la ville de la Nlle.-Orléans, sur la rive droite du fleuve. Cette habitation a vingt-neuf arpens de face au fleuve, sur une profondeur irrégulière comprenant une superficie de onze cents arpents dont huit cents sont cultivés.
Il y a sur cette habitation une belle maison de résidence à deux étages et une grande sucrerie avec une machine et ustensiles en très bon état.
Il y a deux cents arpents de souches de cannes et une quantité de plants de cannes pour deux cents arpents de plus.—Quatre-vingt-dix esclaves—Quatre-vingts chevaux et mules—quarante cinq paires de bœufs de travail—deux cents moutons et autres bestiaux, cinquante vaches, cochons, &c. &c. et tous les ustensiles pour cultiver l'habitation sur une grande échelle.
Elle sera vendue à des conditions avantageuses avec une termes longues et avec le privilège de prendre trois cents actions de la Banque de l'Union. Pour plus de détails, s'adresser sur les lieux, à ACHILLE SIGUR,
ou à GEO. E. COOLIDGE,
17 jan No. 56, rue Gravier.

A LOUER—Un emplacement pour jardin, ayant 150 pieds de face, sur 280 de profondeur, avec un bon logement pour le jardinier et sa famille. S'adresser rue Dauphine, entre Toulouse et St. Pierre, no. 189. 15 jan

A LOUER—Une MAISON à quatre étages située dans la rue Royale, entre les rues Bienville et Conti, construite au dernier goût et récemment peinte et ayant de beaux appartements. Cette MAISON se trouvant dans le centre de la ville ferait une bonne demeure pour une famille bourgeoise. La possession en sera donné sous peu de jours. Pour plus amples informations, s'adresser au No 49 rue de Chartres. 15 janv

MAISON A LOUER—Une maison à trois étages, ayant un magasin au rez-de-chaussée, qui toujours se loue, dans la rue des Ursulines, entre Royale et Conde. Pour les conditions, s'adresser à Mr. Joseph Girard, épicier, sur la Levée, entre les rues Toulouse et St. Louis, ou à Théodule Lauve. 12 jan—5

A LOUER de suite, un superbe MAGASIN de dépôt, rue Toulouse entre Bourbon et Dauphine. 14 jan

A LOUER, six jolies MAISONS de résidence, situées rue Bourgogne, l'une d'elles faisant l'encoignure de la rue de Dumaine.
Chaque MAISON se compose de six appartemens, trois chambres à domestique, cuisine, grenier, chambres à laver et dépendances. S'adresser à
11 jan H. PALOC & DUFOUR, 166, rue de Chartres.

A LOUER—Une MAISON de brique à deux étages, située rue du Canal, entre les rues Ramparts et Bourgogne. La possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à
11 jan G. R. STRINGER. 50, rue du Canal.

A LOUER de suite un superbe Magasin de Dépôt, rue Toulouse entre Bourbon et Dauphine. 4 jan

A LOUER OU A VENDRE—La belle MAISON bâtie par Mr. David Olivier, occupée aujourd'hui par Mr. L. Caboche, pour son collège. Cette propriété convient à une grande famille; elle est située si près de la ville, le chemin pour s'y transporter est si beau, qu'elle peut convenir même à ceux qui ont besoin de se rendre à la ville pour ses affaires. Les conditions seront avantageuses.
S'adresser à Mr. L. Caboche, ou à Mr. E. Barthe, rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse, de midi à deux heures. 23 déc—15, 3ps.

A LOUER—Les quatre Magasins maintenant en construction, rue de Chartres, près de la rue St. Louis, dans les bâtisses de la Banque. Possession en sera donnée le 1er. Janvier prochain. S'adresser à la Banque des Améliorations.
19 dec J. H. RABOTEAU, caissier.

MAISON DE RESIDENCE A LOUER—Cette belle et agréable maison de résidence, située rue du Canal, No. 161, entre les rues Philippa et du Cirque, est maintenant à louer à des conditions libérales. On peut en donner possession le 1er janvier prochain. S'adresser sur les lieux.
21 dec—1t

A LOUR—Diverses maisons pour deux familles, et des terrains vides, dans la Seconde et la Troisième Municipalité. S'adresser au Doctour John Rice, No. 119, rue Gravier, ou à son agent, M. De Johns, No. 376, rue Royale. 19 nov—1t

CHARLES O. COLE, peintre de portraits, a transporté son laboratoire au No. 8, rue Royale, dans l'édifice de Mr. Musson, quelques portes après la rue du Canal. 3 jan—1t

CLAY & CLARK,
FABRICANS DE TUYAUX DE PLOMB,
No 102, rue Poydras, Nelle. Orléans.
Tiennent constamment en magasin un assortiment de tuyaux de plomb, du diamètre inférieur de 3/4 de pouce à 2 pouces.
Aux prix les plus modérés. 1er déc—6 m3ps

ON désire avoir 50 tonneaux de fret lourd, pour New York, qu'on prendra aux prix les plus modérés.
ASHBRIDGE & JENKINS,
15 jan 65, rue de la Commune.

HOTEL DE LA RUE CONTI—Récemment Hotel Richardson—Cet établissement si favorablement connu depuis long tems, par les habitans de cette ville est maintenant prêt à recevoir des pensionnaires. Cet hôtel a été réparé à neuf l'été dernier, la buvette est fournie des meilleures liqueurs et rien n'a été épargné pour rendre cet établissement digne du patronage dont on l'a honoré jusqu'à présent, sa position dans le centre de la ville et sa proximité des plus beaux édifices publics rendent son séjour aussi commode qu'on puisse le désirer. 14 jan

BUREAU de la Compagnie du Chemin à Coulisse entre Nashville et la Nouvelle-Orléans—Conformément à la 8ème section de la charte de la dite compagnie, une élection de dix directeurs aura lieu lundi, le 15 courant, à 3 heures P. M., à leur bureau, No. 14, rue Baronne.
15 jan—6 JAMES H CALDWELL, Prési

A VENDRE chez CUCULLU, LAPEYRE & Co 500 Sacs café vert de la havane arrivés par de brick Douglas.
400 Boites sucre blanc de la Havane.
80 id id id
300 Balles de tabac en rame. 11 jan

BOTTES, Souliers et Brodequins—100 caisses débarqués du navire Columbiana, à vendre par
11 jan R. G. HOBBS.

COMPAGNIE DE BANQUE DE LA BOURSE.—Nelle Orleans, 12 janvier 1839—Les directeurs ont déclaré ce jour un dividende de dix pour cent sur chaque action formant le capital, qui sera payable aux actionnaires ou à leurs fondés de pouvoir à partir du mardi 4 février 1839.
11 jan R. BRENNAN

TRAITES sur New-York et Paris à vendre par GEO. BERGEROT, No. 4, rue Royale.
11 jan

ON demande un domestique capable de servir comme portier dans une maison de comestibles et de commission, et qui connaisse un peu la cuisine. S'adresser au No. 34, rue Poydras. 10 jan

ENTREPOT DE SELLERIES DE PHILADELPHIE,
No. 4, rue de la Vieille Levée.
JAMES MAGEE & Co ont en mains, et reçoivent régulièrement de Philadelphie, additionnellement à un approvisionnement des selles de goût, et fabriquent expressément pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, à des conditions raisonnables pour du comptant, ou billets endossés à satisfaction.
Leur assortiment consiste en partie, comme il est ci-dessous mentionné :
Selles espagnoles de formes variées,
Selles pour hommes et femmes, unies et piquées,
Brides, brides à monture et à martingale,
Portemanteaux, do en tapis et convenables pour le transport des médicamens,
Selles de demoiselles et d'enfans,
Harnais de voitures de toutes sortes,
Coliers, harnais et brides de toutes sortes,
Fouets de cabriolets et autres
Malles cerclées en fer, de divers genres,
Harnais et brides en cuir,
Brides de gourmette en maroquin, en peau de mouton, en cuir de corbon et en peau de chèvre,
Etriers, éperons et boucles. Charrues de Carey. Tous ces articles peuvent être obtenus sur demande.
1er déc—6m

A VENDRE—Un excellent briquetier, entièrement acclimaté et depuis nombre d'années dans l'Etat. Pour les conditions, s'adresser au No. 86, rue de la Douane. 28 dec

CONSULTATIONS MEDICALES—Fr. BARBELLE, docteur gradué de la faculté de New-York, membre de la société des Botanistes, Médecins et Chirurgiens de la ville de New-York, nouvellement arrivé en cette ville, offre ses services aux personnes qui voudront l'honorer de leur confiance.
Le docteur donnera des consultations à son domicile sur toutes sortes de maladies, mais plus particulièrement sur les affections dartreuses, scrofuleuses et sur les maladies dites secrètes Les personnes peu aisées recevront des consultations gratuites.
Consultation de 9 à 4 heures, rue Dauphine, No. 77.
17 dec—6m

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.—Les livres de souscription de la compagnie continuent d'être ouverts au bureau de la compagnie, rue Conti, no. 57, à côté de la Banque de la Louisiane.
Par ordre de la direction.
5 déc—1t WM FURST, secrétaire.

MULETS—Quatorze paires de superbes mulets du Kentucky, à vendre à terme ou à échanger pour du sucre.
18 déc—1t STARKEY & WHITTINGHAM.

ENTREPOT DE VOITURES DE LA LOUISIANE—No. 46 et 48, rue Royale.—Les soussignés invitent respectueusement les habitans et autres à venir examiner leur grand assortiment de VOITURES, récemment reçues et à vendre à leur établissement. [11 oct—a] H. BEACH & Co.

CIMENT romain, 100 barriques récemment arrivées par le navire Elizabeth, de Londres, et à vendre à bas prix à prendre au débarquement, par
W F VIGERS & Co.
3 janv 30, Bienville

D. CANOVA, peintre et professeur de dessin au collège Jefferson, se fait un devoir d'adresser ses remercimens aux parens de ses élèves pour la confiance qu'ils lui ont accordée.
Il prévient en même temps ses amis et le public en général qu'il a l'intention de passer en ville le temps des vacances, jusqu'au 15 janvier 1839, pour peindre le portrait soit à l'huile de toute dimension, soit à la mine de plomb, etc. il espère qu'on voudra bien lui continuer les encouragemens qu'il a reçus par le passé. S'adresser rue Royale No 80, entre Conti et Bienville.
Il recommencera sa classe de Dessin, au collège Jefferson, le 1er. février prochain. 19 dec—1m

LES soussignés, agents dans cette ville pour la Banque de l'Union du Missisipi, en référant à la circulaire ci-après, donnent avis qu'ils sont prêts à recevoir du coton pour le compte de ladite banque, et accordent les pièces nécessaires pour mettre les habitans à même d'obtenir l'avance qui y est stipulée.
RICKER, HADLEY, DAVIS & Co,
20 dec 36, rue du Camp.

BANQUE DE L'UNION DU MISSISIPI.
Jackson, 16 novembre 1838.
Monsieur,
Les directeurs de cette institution étant d'opinion que la récolte de coton dans cet état sera moindre qu'à l'ordinaire et que les habitans voudront suspendre la vente de leur récolte jusqu'à ce que ce déficit soit connu, proposent de faire une avance de soixante piastres, pour chaque balle de bon coton vendable pesant 400 livres, et délivrés aux agents de cette banque, qui seront nommés dans les lieux d'embarquements et après, à Natchez, à Vicksburg, Grand-Gulf, Rodney, Manchester, Tehula, Saturtia, Marion, Greenwood, Grenada, Columbus et ville de Missisipi. Les propriétaires devront délivrer à cette banque les reçus desdits agents, avec la marque, le numéro et le poids de chaque balle, ainsi qu'un billet payable à 12 mois de date, portant deux bonnes sécurités ou plus, pour être soumis à la direction afin d'obtenir la dite avance.
Le coton devra être expédié à Liverpool, ou à tel autre marché désigné par la personne qui le délivrera, à ses risques et frais, et sera vendu pour compte de cette banque. Les produits, ainsi que le change, tant de l'étranger que du pays devront être débités à son compte et le cours du change du pays sera établi sur le cours de la place au moment que le montant des ventes aura été reçu.
Je suis respectueusement &c.
(Signé) W. P. GRAYSON,
20 dec—1t caissier.

GENIEVRE—5 pipes genièvre de Hollande à vendre par ROBERT H. WHITE,
18 jan 68, rue du Camp.

PLATILLAS, Cours, Linsden, bons pour le marché mexicain, en magasin et à vendre par
19 jan HAGGDORN & GRAMER,
No. 53, rue Bienville.

CABOTAGE.

LIGNE DE PAQUEBOTS DE LA LOUISIANE A NEW-YORK.—Les navires YAZOO, MISSISSIPI ET LOUISVILLE, appartenant à cette ligne sont maintenant prêts à prendre charge pour New York, et pour donner plus de facilités aux planteurs de sucre, on consentirait à monter la côte pour prendre certaine quantité de cette denrée; s'adresser au capitaine à bord ou à
10 jan JAMES B. HULLIN, 74, Cau.

POUR PROVIDENCE, R. I.—La barque A1, doublée en cuivre, HIGHLANDER, capitaine Bacon, partira le 21 courant pour le port ci-dessus. Pour fret de 150 balles coton, s'adresser à E. & J. ANDREWS,
14 jan 33, rue Gravier.

POUR PHILADELPHIE—Hands line—Le paquebot GAZELLE, capitaine Eldridge, ayant la plus grande partie de sa cargaison, partira pour le port susdit, samedi, 19 courant Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bas du marché aux légumes, ou à J. D. DENEGRE,
15 jan 46, rue de la Douane.

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLLE ORLEANS ET BALTIMORE—Le navire paquebot A 1, SEAMEN, capt. Crowell, sera prêt à recevoir du fret dans peu de jours, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
GEORGE BEDFORD,
11 jan 22, rue Bienville.

POUR PORTSMOUTH—La barque classée A 1, ASTORIA, capitaine Soule, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton, ou passage, ayant de beaux emménagemens. S'adresser à bord ou à
ASHBRIDGE & JENKINS,
4 jan 65, rue de la Commune.

POUR BOSTON—Premier Navire—Ligne de Lombard.—Le navire CAROLINA, classé A 1, capitaine Lemist, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, au wharf de la rue St-Joseph, ou à
JOHN A. MERRITT,
4 jan 53, rue du Camp.

PAQUEBOT POUR CHARLESTON—Le brick ESTHER, classé A 1, ayant une partie de son chargement à bord, partira sous peu pour le susdit port. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser vis-à-vis des Maisons Triangulaires, de la Seconde Municipalité, ou à JOHN A. MERRITT,
4 jan 53, rue du Camp.

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA N.-ORLEANS ET CHARLESTON.—Le brick ARABIAN, classé A 1, capt. Welch, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira pour Charleston sous peu de jours. Pour le reste du fret ou pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
J. A. BARELLI & Co.
3 jan. rue de la Commune.

POUR NEW-YORK—Le joli brick GEN. STARK, capitaine Leighton, partira sous peu. Pour fret de 50 boucauts, ou la valeur, ou pour passage, s'adresser à bord ou à
KIDDER & HEAD,
3 janv 24, rue Poydras

POUR ST-JOSEPH—La goëlette ANDREW JACKSON, fine voilière, capitaine Mildrum, ayant une partie de son chargement engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
ASHBRIDGE & JENKINS,
1er janv 65, rue de la Commune.

POUR NEW-YORK—Le joli brick ELCY, capit. Wall, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu de jours. Pour passage seulement s'adresser à KIDDER & HEAD.
3 jan 24, rue Poydras.

POUR ST. MARKS—La goëlette fine voilière CONSTITUTION, capitaine Woodbury, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 200 barils, ou passage, s'adresser à bord ou à
ASHBRIDGE & JENKINS,
3 janv 65, rue de la Commune

POUR SAVANNAH—La goëlette GEN. WARREN, classée A 1, fine voilière, capt Colley, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 20 boucauts, ou passage, s'adresser à G BEDFORD,
1 janv 22, rue Bienville.

POUR BALTIMORE—Nouvelle Ligne.—La barque LAFAYETTE, classée A 1, fine voilière, capitaine Landis, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu de jours, s'adresser à LEVI H. GALE,
31 dec 93, rue de la Commune.

Ligne de paquebots entre la Nouvelle-Orléans et Baltimore, de 13 courant
La barque SOLOMON SALTUS, capt Dickerson, ayant une partie de son chargement engagé, partira comme il est ci-dessus mentionné. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
GEORGE BEDFORD,
1er janv No. 22, rue Bienville.

POUR CHARLESTON—La fine voilière MARY CARVER, capt. Barker, ayant la moitié de son chargement engagé, partira immédiatement. S'adresser en face du marché supérieur, ou à
WOOD & SIMMONS,
20 dec 80, Magasins.

PORTS ETRANGERS.

POUR TAMPICO—La goëlette LONE, capitaine Clark, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira prochainement. Pour fret ou passage, s'adresser à
JOHN CROSBY,
15 jan 33, rue du Camp.

POUR MATAMORAS—La goëlette CORA, capitaine Rendiford est prêt à recevoir du fret pour le susdit port. S'adresser pour fret ou passage, à A. M. DE MIRANDA,
14 jan 113, rue Bourbon.

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe JOHN HOLLAND, capitaine Jourdan, sera expédié incessamment ayant la majeure partie de son chargement engagé, et partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton, ou pour passage, s'adresser à GEORGE BERGEROT,
Rue Royale
ou LEVI H GALE,
12 jan 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL, LE HAVRE, OU TOUT AUTRE PORT EN EUROPE—Le navire MERIDIEN, capitaine Williams, ayant terminé sa décharge, est maintenant prêt à recevoir une cargaison pour un des ports ci-dessus. Pour les conditions, s'adresser au capitaine, à bord, vis-à-vis le Marché aux Legumes, ou à JOHN F. LAGUERENNE & Co,
3 jan No. 9, rue Toulouse

Premier bâtiment—POUR MATAGORDA—Le brick EMELINE, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Heath, ayant les 2/3 de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
ASHBRIDGE & JENKINS,
20 déc 65, rue de la Commune.

POUR VERA-CRUZ—Le navire ELIZA, ayant besoin de quelques tonneaux de fret, partira sous peu, et prendra quelques passagers. S'adresser au capitaine à bord ou à
22 dec H. PALOC & DUFOUR.

POUR LA HAVANE—La goëlette GHIKA, fine voilière et de première classe, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Hunter, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à KIDDER & HEAD,
17 dec 24, rue Poydras.

POUR LIVERPOOL—Le navire AT. peut encore prendre 200 balles coton et partira positivement samedi prochain, 19 courant
15 janv LEVI H GALE, 93, Commune

A FRETER—La goëlette POTOMAC, fine voilière, capitaine Dyer, du port de 600 barils, s'adresser à
E. & J. ANDREWS,
1er. janv n. 32, rue Gravier.

LE soussigné a en magasin et offre à vendre ce qui suit :
Livres de toutes espèces, papier à lettre, papier à emballage &c. &c, plumes, canifs, crayons, &c.
Bibles françaises, anglaises et allemandes.
Almanachs français, anglais et allemands.
Dictionnaires français, anglais do et espagnols.
Grammaires do do do
Livres de classe, alphabets &c.
Encre rouge, bleue et noire, dans différentes bouteilles, pains à cacheter, cire &c.
Toutes choses nécessaires à la lithographie
H. HANKEL.
15 jan 23, rue des Champs Elysées

SUCRE à 10 et 12 livres à la piastre.—Bon café de St-Domingue à 1 escalin la livre—Bon vin à 4 escalins le gallon; 5000 livres de vieux cuivre; 300 livres de vieux fer, au magasin de ANT. MICHOUD,
30 nov—1t Encoignure Vieille Levée et Ursuline.

CLAY & CLARK,
PLOMBIERS DE MAISON ET DE NAVIRE
No. 102, rue Poydras, Nelle. Orléans.
Fabricans de tuyaux en plomb, cabinets privés et pompes de tout genre.
Etablissent les bains chauds, froids et douches d'après la meilleure méthode.
Plomb roulé au cylindre, tuyaux, &c.
Ils exécutent des commandes pour tous les Etats du Sud. 1er déc—6m3ps

AVIS—L'HOTEL ST-LOUIS est maintenant ouvert pour la réception du public. Les appartements y ont été meublés avec beaucoup de soin, et disposés de manière à satisfaire tous les désirs. On peut y avoir des chambres, ou des chambres et salons, avec ou sans la table.—Il y a dans l'Hôtel un excellent restaurant sous la direction de M. C. Lavand. S'adresser à M. A. WILLOZ, Directeur de l'Hôtel. 19 dec—

CARMAN & McMAHON,
Marchands Commissionnaires
Ont transporté leur Magasin aux Nos. 11 et 45 rue Poydras, Nouvelle Orléans.

LES soussignés offrent à vendre à des prix réduits, 40000 cigares de la Havane, 10 barils pois cassés pour purée; 100 sacs de sel, et toute espèce de conserves alimentaires nouvellement reçues.
22 déc H. PALOC & DUFOUR.

ON DEMANDE quarante bucherons auxquels on donnera de bons gages. S'adresser au coin des rues Girod et Nelle. Levée de 2 à 6 heures du soir.
17 jan

A UNE assemblée annuelle de la Société Physico-Médicale, qui a eu lieu le premier samedi du mois courant, les membres suivants ont été élus officiers pour cette année, savoir :
Messrs. E. H. Barton, M. D. Président.
G. W. Campbell, } Vice Présidents
J. M. W. Picton, }
C. F. Snowden, Sec. Cor.
Geo. Bethner, M. D. Sec. Cor.
T. O. Menn, M. D. Trésorier.
T. Hunt, M. D. Curateur.
17 jan

W. PRINCE & FILS, offrent en vente des arbres et arbrisseaux de Morus Multicaulis, Chinois, Mons Expansa, Alpine, Brousse, Canton et une quantité d'autres plantes qui seront livrés aux acquéreurs immédiatement ou à toutes autres périodes du printemps quelconque convenables aux acquéreurs, et pourront des contrats en conformité. Les prix et les conditions peuvent être vus chez ceux qui s'adressent ces pépiniéristes le demandront en leurs envoyant une lettre par la poste; ainsi que ceux des vers à soie, œufs, graines de mûriers, &c. Les arbres de Multicaulis sont remarquables par leur vigueur, et comme nous sommes les premiers qui aient importés ces arbres, les acquéreurs peuvent être assurés d'obtenir les meilleures qualités. Le grand soin qu'ils ont apporté à ces arbres leur est assuré un grand débit et ont donné satisfaction aux acheteurs.
N. B. Fruits, arbres d'ornements, plantes et graines de toutes espèces peuvent être obtenus en quantité quelconque.
Flushing, près de New York.
Note.—Les divers journaux quotidiens de la Nlle. Orléans, sont requis d'insérer cet avis une fois par semaine et de nous envoyer les journaux qui le contiendront. 17 jan—1s

ENCRE à écrire de Stephens, dit qu'une peut pas se couleur, noir, bleu, pâle et rouge, aussi, encre de Waldon, et Jouy, rouge et blanche; encre à copier et grandes bouteilles; un assortiment convenable pour débarquement et à vendre par
19 jan NORMAN STEEL & Co.

ACTIONS DE BANQUE DE LA BOURSE—200 actions, à vendre par
16 jan JAMES DUPUY, 35, encoig. la Bourse.

POUR L'INTERIEUR.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans et de la Mobile.—Le paquebot à vapeur à basse pression, CORALES, capt. Swiler, partira du bout du chemin à coulisses tous les lundis et vendredis, immédiatement après l'arrivée des chars de midi, et de la Mobile tous les mercredis et samedis. Le public peut compter sur 7 jan

MALLE DES ETATS UNIS—Pour le Bayou Sara et Plaquemine—Le superbe bateau à vapeur BRILLIANT, capitaine Bates, ayant ses cabines séparées et ses commodités, continuera ses voyages réguliers mercredi 19 du courant, à 10 heures du matin, et dimanche à la même heure pour Plaquemine, et continuera à faire des voyages régulièrement le reste de la saison, en partant ponctuellement à l'heure indiquée. Il y a des chambres séparées pour les personnes de couleur. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
18 dec—1t ADAMS & WHITEALL.

PAQUEBOT REGULIER—Pour Baton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les lieux intermédiaires.—Le bateau à vapeur, marcheur, TECHE, capitaine J. Chauvin, venant d'être inspecté et classé A 1, fera les voyages comme paquebot régulier pendant la saison, et partira de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures précises du matin, et de Baton Rouge tous les samedis à la même heure.—Pour fret ou passage, ayant de très beaux emménagement, s'adresser à bord, ou à
29 nov GOURDAIN & BENIT,
13, rue Conti.

PAQUEBOT REGULIER—POUR MEMPHIS ET RANDOLPH.—Le superbe bateau à vapeur ORONOKO, capt. Barworth, est attendu à chaque jour; il fera ensuite régulièrement des voyages entre ce port et ceux intermédiaires, durant la saison. L'Oronoko vient d'être complètement réparé; on lui a mis de nouvelles machines et de nouvelles bouilloires, et comme on l'a disposé pour recevoir du coton, il n'est surpassé par aucun bateau naviguant sur le fleuve. Pour fret ou passage, devant être expédié sous peu, s'adresser à bord ou à
PIERCE SHANNON & BROTHER,
28 nov 57, rue des Magasins.

POUR BAYOU TUNICA et tous les ports intermédiaires.—Le superbe bateau à vapeur NASHVILLE, neuf, fin marcheur et commode, commandé par le capitaine Buchanan, partira pour les lieux susdits et tous ceux intermédiaires, tous les mardis à 10 heures du matin. Le Nashville ôté toutes les garanties possibles aux passagers; ses bouilloires ont été inspectées et les chaînes du gouvernail sont en fer. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
3 déc 19, rue St. Louis.

AVIS aux personnes qui désirent visiter les Attakapas ou les Opelousas.—Le steamer GALINIAN, ayant de très bons emménagements partira du bayou Indien situé à trois milles du bayou Plaquemine, touchant les Landry à ... et point intermédiaires, tous les mercredis à ... heures du matin ... à deux heures... s'adresser au Dr. M. J. Onf... ou aux propriétaires...
FOLLAIN, BELLOCQ & DEJEIROS.

Paquebot entre la Nouvelle Orléans et le Bayou Sarah.
Le steamer LEVANT, bien construit et marcheur de première classe, ayant été refait par le capitaine Laurent, fera sous son commandement, pendant toute la saison, les voyages ci-dessus mentionnés, et à ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à 10 heures du matin et du Bayou Sarah, tous les mercredis, à la même heure.
22 oct J. B. COLLA, Agent.

A VENDRE—Le bateau à vapeur HOWARD, d'un léger tirant d'eau, bien fourni de tout construit depuis deux ans, et bien réparé il peut porter 120 tonneaux et ne cale que 4 pieds et demie. Pour plus amples informations, s'adresser à GODFREY, LAWRIE & SMALL,
8 oct 37, rue du Camp.

A VENDRE—Le steamboat Merchant—La coque de ce superbe steamboat qui avait coulé vers le bas de ce courant, ayant été renfloué jusqu'au 20 de ce mois, il sera vendu par l'encan, à l'enchère de la Bourse de Cité, rue St. Louis, par Hewlett & Genois encanteurs, à l'encan où sera vendu à l'amiable avant cette époque.
L'inventaire est déposé au bureau de M. Maunsel White & Co. Pour les termes et les conditions de la vente, s'adresser à GREGORY BYRNE, ou à
5 nov—15 MAUNSEL WHITE & Co.

POUR LA MOBILE.—Le steamer GIRAFFE, paquebot régulier, capitaine Swiler, partira du bout du chemin à coulisse de Pontchartrain tous les samedis et mercredis, après l'arrivée des chars de midi, et de la Mobile ... tous les ... Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au capitaine ... SWILER.
P. S. Toutes les fois que le nombre de passagers sera suffisant, la Giraffe s'arrêtera aux ports intermédiaires, sur la demande du capitaine Swiler on autres.
7 nov—1t

BATEAU A VAPEUR A VENDRE—Actuellement amarré en face de la ville, près du ferry d'en haut. Ce bateau vient d'être réparé et a été entièrement refait; est du port de 150 tonneaux, et a une belle capacité à coton et de sucre. On fera ... termes libérales. S'il n'est pas vendu sous ... jours, il sera alors mis à l'enchère ce jour là. Pour plus amples informations,
3 jan FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.

LIGNES DE PAQUEBOTS.

POUR NEW YORK
Ligne de paquebots de la Louisiane et New York, devant partir régulièrement de chaque port aux époques fixées. La ligne se composera des navires suivans :

YAZOO,	Capitaine	Drake
MISSISSIPI,	"	Beels.
LOUISVILLE,	"	Allen.
SARATOGA,	"	Hathaway.
HUNTSVILLE,	"	Eldridge.
SHAKESPEARE,	"	Palmer.

Ces bâtimens sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau et construits à New York exprès pour cette navigation avec des emménagemens élégants pour les passagers et une table de bonne qualité. Le prix du passage est fixé à $90 sans vins ni liqueurs. Le fret de ces navires est fixé à la ... Les paquebots seront touts en montant et descendant le Mississipi par des bateaux à vapeur.
Ni le capitaine, ni les armateurs de ces bâtimens ne sont responsables pour les bijoux, les espèces l'argenterie &c. à moins qu'on n'en fasse établir la valeur sur un connaissement. Pour fret ou passage, s'adresser à JAMES B. HULLIN,
8 janv 74, rue du Camp

Lignes de paquebots de Lombard & Co. entre Boston et la Nelle. Orléans.
Cette nouvelle ligne a été expressément construite pour faire les voyages des ports ci-dessus, ces navires sont tous d'une tirant d'eau convenable, ils contiennent des emménagements élégants, et tous les efforts seront faits pour satisfaire les passagers. Cette ligne est composée des navires suivants :

CHEROKEE	415 tonneaux	capitaine	B. Loring
CAROLINA	480	"	S. Lemist.
CHARLESTON	375	"	B. Eldridge.
COLUMBIANA	625	"	G. Barker.
CONCORDIA	645	"	Hardy.

Les navires ci-dessus sont tous neufs et de première classe, doublés et chevillés en cuivre et commandés par des capitaines expérimentés, et ... des ... de ventes ... emménagements ... les chambres des dames sont séparées ... passagers ... des ... meubles.
Ces paquebots seront touts et ... rendus par des bateaux à vapeur, et ils partiront ... pour les jours de départ ... ont été fixés ... des navires dans les ... qui ... avec ... des ... portion du patronage du public. Les agents s'engagent à prendre des prix les modérés pour les marchandises qui seront expédiées, et avancerontent ... les marchandises au ... des navires.
Ces navires partiront tous les 1er et 15 de chaque mois. Pour fret ou passage, s'adresser aux agents.
JOHN A MERRITT,
53, rue de la Commune, près de la rue du Camp.
N. B. On fait des avances sur les marchandises qui seront consignées à MM. A. C. Lombard & Co. en à Boston 3 nov—a

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLE ORLEANS ET BALTIMORE.
Cette ligne se composera des navires ci-après, lesquels ont été construits ou achetés pour faire exclusivement ces voyages, savoir :

Navire SEAMAN		Capitaine	Miner,
Barque MARY,		"	Nickerson,
IRAD FERRY, (neuf)		"	Stevens,
SOLOMON SALTUS,		"	Lathan,
Brick ARCHITECT,		"	Gray.

Ces bâtimens sont de première classe et ont des emménagemens beaux et bien meublés; et sont d'un faible tirant d'eau et permettent de remonter à Baltimore pour y charger et décharger. Ils prendront aussi du fret sans être expédié pour la destination. Ils supporteront par Mrs. Clark & H Hogg, agents pour ladite ligne à Baltimore; les frais occasionnés par les marchandises chargées seront avancés aux ... Le prix du passage est fixé à $60 ... les provisions de la première qualité.
On emploiera dans toutes les occasions des bateaux de remorque pour monter et descendre le Mississipi.
Pour fret ou passage, s'adresser à
GEORGE BEDFORD,
12 oct 22, rue Bienville

PAQUEBOTS POUR NEW YORK.
Ligne ... partant les LUNDIS ...

...	... Sears, 599 tons,	27 Nov	
...	C. C. Berry, 471 tons	11 Dec	
...	E. S. Dows, 627	25 Dec	
...	capt. W. Hathaway, 514 tons	8 Jan	
...	capt. D. Jackson, 800	22 Jan	
...	capt. J. Bunker, 623	5 Fev	

Ces navires sont tous de première classe doublés et chevillés en cuivre, et ayant été construits à New York, expressément pour ce commerce, ces navires n'éprouvent jamais de retard en passant la barre.
Les capitaines sont des hommes d'une grande expérience; et bâtimens seront toujours remorqués soit en descendant ou en montant le Mississipi. Ils sont admirablement construits pour les passagers. Le prix du passage est fixé à $90, sans vins ni liqueurs.
Le prix des passagers à la chambre est de $90, sans les ... des navires; ... le ... et l'équipage ... Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
H. O. AMES,
No. 48 rue du Camp.
N. B.—Ces navires ne seront pas responsables des casseges, ni de ferrures, quincaillerie, ... de ... pour la ... un connaissement ... de ... le montant ... 6juin—a

DROGUES ET MEDECINES.—J. B. Prévost s'est établi en cette ville pour la vente en général de drogues en gros. Il reçoit chaque moment un grand envoi de drogues fraîches et véritables, qu'il vendra à des termes libéraux. Il sera à même de satisfaire également les pharmaciens de la ville et ceux de l'intérieur, les médecins, négocians et habitants, qui trouveront chez lui des avantages tels qu'ils n'en ont point eus en cette ville. Son intention est de se tenir strictement à ce genre d'affaires. Son approvisionnement sera complété sous peu, et dans quelques semaines il répondra aux demandes en général. Tous les ordres de la campagne et ceux envoyés aux négociants seront promptement exécutés. No. 39, rue du Camp, Nouvelle Orléans. 31 nov—a

BUREAU de l'Assurance Atlantique.—16 Janvier 1839.—A une élection des directeurs de cette institution, qui eut lieu le 14 courant, les personnes suivantes furent nommées pour servir pendant l'année suivante:
Thomas Barrett, — W. J. McLean,
J. W. Schmidt, — G. B. Baho,
J. C. Harrison, — G. Kohn,
J. B. Byrne, — P. O. Barbé,
A. Millenberger.
Et à une élection subséquente, tenue hier, M. Thomas Barrett a été réélu président, Charles Briggs, secrétaire et Richard Hall, inspecteur.
Par ordre du bureau,
171 CHAS. BRIGGS, secrétaire.

CRAVATTES de soie noire, un très grand assortiment, en magasin et à vendre par
19 jan HAGGDORN & GRAMER,
53, rue Bienville.